



SERVIR



N°022

MAGAZINE TRIMESTRIEL D'INFORMATIONS DE LA DGSN

MAI 2019

SÛRETÉ NATIONALE

Edition Spéciale



CAP VERS L'ÉMERGENCE





Son Excellence M. / His Excellency Mr.
Paul BIYA

Président de la République du Cameroun
President of the Republic of Cameroon



Ferdinand NGOH NGOH

Ministre d'Etat, Secrétaire Général de la Présidence de la République
Minister of State, Secretary General of the Presidency of the Republic



Martin MBARGA NGUELE
Délégué Général à la Sûreté Nationale
Delegate General for National Security



SERVIR, le magazine trimestriel de la Délégation Générale à la Sûreté Nationale. B.P. 1623 Yaoundé - Tél : (237) 655977444

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION PUBLISHER

Martin MBARGA NGUELE (DGSN)

CONSEILLERS A LA REDACTION ADVISER

CD Dominique BAYA (SG/DGSN)
CD Thomas ASSIGA (DF/DGSN)

REDACTEUR-EN-CHEF EDITOR-IN-CHIEF

CD Joyce Cécile NDJEM MANDENG (CHEF CELLCOM)

SECRETAIRE DE REDACTION DESK SECRETARY

OP1 Elvis TCHOUGA

REDACTION CENTRALE EDITORIAL STAFF

CD GHOGOMU MBEINKONG
CD Thomas ASSIGA
CD Boniface MEKE
CD Pierre NITH
CD MBIONGUERI
CD Samuel FOTABE
CD Alain ESSOME
CD Hervé ONDOUA ONGONO
CD Joseph P. HANDY LIKOUND
CD Joyce Cécile NDJEM MANDENG
CD Albert DJELLA
CPP Christian NDOUA ZE
CPP Pierre BILONG
CPP TATUH Nico ATEM
CP André Thierry MATHE
CP Antoine ETOUH NGOTI
CP Samuel Gervais OBA
CP NDZI Amos TARLA
CP Emmanuel NJINI
CP KECHA Diddacus FUH
OP2 Celestine N. MUKWEP épse SAMA
OP1 Henriette NANGA MBENTI
IP1 Helen AGBOR AMBANG

PHOTOGRAPHES PHOTOGRAPHERS

IP1 Jules César TAPA
GPX2 Dominique SOUSSIA
GPX2 Romaric NTCHAMOU

SECRETARIAT SECRETARY

Gpx2 Youssouf NTCHANKO
GPX1 Jeanne Kelly EDINGA

INFOGRAPHE
GRAPHIC DESIGNER
IP2 ABANG FUH S. Chris

IMPRIMERIE PRINTING

SOPECAM (Société de Presse et d'Éditions du Cameroun)



Le Défilé

8



la dynamique
infrastructurale

14



Urban Disorder

24



Free eye
screening

40



La nation
reconnaisante

52

7 EDITORIAL

- La Police reste mobilisée

8 ÉVÈNEMENT

- Thème du 20 mai 2019
- The National Security: Key Actor in Preserving National Unity
- La Police Nationale: le reflet d'un Cameroun uni dans la diversité

14 ACTUALITÉ

- La dynamique infrastructurelle au sein de la Sûreté Nationale
- Renforcement des effectifs: les renfort attendus
- Le CIAP fait son plain d'oeufs: une nouvelle cuvée en gestation
- Exceptional Promotion: where hard work meets distinction
- CNI: la Police a augmenté sa capacité de production
- Montée de la violence en milieu scolaire

24 DOSSIER

- Urban disorder: jungle law on the highway
- Occupation anarchique de la voie publique et des édifices publics par les vendeurs à la sauvette
- Phénomènes du transport clandestin et des motos taxis
- Insalubrité Publique: danger
- La montée des nuisances sonores
- The quota of pedestrians to urban disorder

40 POLICE DE PROXIMITE

- Social media and society
- La vidéosurveillance au cœur du dispositif sécuritaire

43 COOPERATION

- Free eye screening for over hundred police officers

44 RETROSPECTIVE

- 20 Mai 2018 en images

50 SOCIETE

- Gender equality within the Police
- La POWA au chevet des orphelins

52 NECROLOGIE

- Fonctionnaires décédés en service commandé
- Tribute to the Fallen





Martin MBARGA NGUELE, Délégué Général à la Sûreté Nationale

LA POLICE RESTE MOBILISÉE

« Comme l'a annoncé le Chef de l'Etat dans son discours prononcé lors de la présentation des vœux au Corps diplomatique au Palais de l'Unité, l'année 2019 sera une autre année électorale, avec son lot de meetings, d'opérations électorales, voire d'agitations politiques, qu'il conviendra d'encadrer.

Elle restera également une année mobilisatrice dans le cadre de la résolution des troubles dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest et dans la préservation de l'intégrité territoriale de notre pays.

Ces perspectives font de l'année 2019, une année au cours de laquelle les Forces de Défense et de sécurité pourront être sollicitées plus que par le passé, pour le maintien de la paix et de la sécurité, facteurs indispensables dans la marche résolue vers l'Emergence.

Aussi, afin de permettre à la Sûreté Nationale de jouer pleinement son rôle, il est envisagé :

- le renforcement des effectifs avec la sortie dans les prochains mois, d'un contingent de 5000 Gardiens de la Paix, en cours de formation ;
- l'organisation, à l'intention des fonctionnaires de Police, de multiples formations spécialisées ;
- le déblocage des moyens pour renforcer les équipements de la lutte contre le terrorisme et la criminalité ;

- la mise à contribution du système intelligent de vidéosurveillance pour l'amélioration de la surveillance en zone urbaine et frontalière, et la facilitation des investigations criminelles ;

- l'achèvement des Hôtels de police, dont les travaux sont en cours, et qui permettront d'améliorer considérablement le cadre et les conditions de travail des fonctionnaires de Police ;

- la réhabilitation de certaines unités de Police ;

- l'acquisition de moyens roulants pour les unités opérationnelles . . .

Je demande par ailleurs à chaque policier, tous grades confondus, de se consacrer pleinement à l'accomplissement de nos missions. Plus que par le passé, faites preuve d'ardeur au travail, de dynamisme, de professionnalisme, de discipline et de probité, afin de relever les nombreux défis qui nous attendent au cours de cette année. Ce n'est que de cette manière que le Corps de la Sûreté Nationale pourra continuer de mériter les Hautes Appréciations du Chef de l'Etat et l'estime des populations . . . ».

Extrait de l'allocution prononcée par le DGSN, à l'occasion de la cérémonie de présentation des vœux de nouvel an 2019



THEME DE LA 46^{ème} FETE DE L'UNITE

Unité dans la diversité, atout majeur du peuple camerounais dans sa marche résolue vers l'Émergence

UNE DIRECTIVE D'EMPLOI TRÈS MOTIVANTE !



CD Thomas ASSIGA
Directeur de la Formation

Ce thème de la Fête Nationale du 20 mai 2019 constitue une « directive d'emploi très motivante » dans la mise en œuvre des actions de sécurité en cours et futures. Motivante, il l'est, par son actualité et par son contenu idéologique très accordée au contexte de crise d'identité qui entache malheureusement l'une des Valeurs Naturelles de la Nation Camerounaise : l'Unité ; dont le Pays tout entier commémore la 47^e célébration.

Dans notre marche commune et très hardie vers l'émergence, concept récemment défini dans son Message des Vœux de Nouvel An de 2019 à la Nation par

son Excellence le Président de la République Paul BIYA comme étant le « passage de l'état de sous-développement à celui de pays développé » - l'exhortation du thème amène l'ensemble des Citoyens Camerounais en général à admettre et à intérioriser une réalité brute et palpable; celle que, l'Unité de tous dans la Diversité est un gain très précieux dans notre considérable conquête du mieux-être. Il appartient pour cela à chaque individu et à chaque groupe social d'y contribuer sans cesse. Que dire alors de la contibution des Citoyens-Policiers en particulier? Comme tout le monde le sait, la Sûreté Nationale fait partie des

Grands Corps de l'Etat au Cameroun. Son importance en tant qu'organe central de l'appareil de production de la sécurité intérieure est dévoilée dans le Document Stratégique de Croissance, premier élément de maturité de la Vision émergence 2035. Ses statuts de Force de Police au sein de la Force publique et de moyen non militaire dont dispose le Président de la République pour assurer la garantie de l'Unité, de la Paix, de la Stabilité et du Progrès aux populations camerounaise sont été clairement définis dans les textes juridiques et politiques qui organisent la sécurité intérieure et extérieure de l'Etat ; tandis que





son rôle de protecteur des libertés, des personnes et des biens est accompli 24 heures sur 24, du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest; dans les villes, les villages et les grandes agglomérations ; avec un loyalisme et un dévouement débordants de ses Personnels femmes et hommes tous grades confondus.

Cependant, en s'attendant à l'accomplissement des missions qui lui sont confiées, la Sûreté Nationale reçoit continuellement et conformément aux dispositions de son texte d'organisation, « des directives d'emploi » qui lui proviennent du Chef Suprême des Forces de Police; lesquelles orientent et encadrent son action au quotidien et à l'application desquelles le Chef de Corps de la Sûreté Nationale conçoit les règles relatives à la mise en œuvre de ses moyens d'action sur l'ensemble du territoire de la République. Il se pose à ce niveau la question de savoir comment mettre cette orientation d'Etat en œuvre en son sein.

A cet effet, il sied de rappeler que la Sûreté nationale est en elle-même un exemple vivant de l'Unité dans la Diversité. Une posture sociale à même d'éveiller des consciences en claustration. Car, sa contribution à l'unité est d'abord dans le soutien sans failles qu'elle apporte déjà aux acteurs divers concernés au premier chef, dans la recherche, l'élaboration et la mise en œuvre des solutions politiques, économiques et sociales visant la réparation des fissures et davantage la consolidation de cette très Grande Valeur Naturelle de notre Nation qu'est l'Unité dans la Diversité qui nous provient de

nos millénaires brassage et con-

corde. Concrètement, sa réaction à cette grande mobilisation qui concerne tous les Corps publics, plus particulièrement ceux du secteur de la sécurité est ce meilleur d'elle qui est attendu dans le cadre de l'application de cette directive d'emploi, en regard de la précédente instruction qui consiste à « rétablir la sécurité ». Ce bond en avant, la Sûreté Nationale est en état de le réaliser à travers une accélération et une densification de la mise en œuvre des programmes spécifiques déjà en cours dans les zones de crise et en dehors, lesquels complètent le service général quotidien de la lutte contre les incivilités, les désordres, les insécurités et le crime. Ces programmes spécifiques élaborés et entrés en application au début de l'année 2019 sont :

- la poursuite de l'implantation territoriale et du maillage du territoire en vue de renforcer çà et d'étendre là, la sécurité de proximité ;
- la production des émissions télévisées et radiophoniques sur des situations de retour à la normale pour infléchir le sentiment d'insécurité que les campagnes de désinformation en croissance aggravent ;
- l'achèvement de la modernisation de l'outil de travail en vue d'élever encore plus haut la motivation et la capacité d'intervention des hommes déjà très grandes qui produisent d'excellents résultats ;
- le renforcement des capacités des acteurs sur le terrain par des recyclages ciblés dans les domaines neufs de la lutte contre le

crime organisé et le terrorisme, des crimes cybernétiques, de la prise en charge extra-judiciaire des violences dans les zones de conflit, dans le respect des droits humains et en partenariat avec les acteurs de la chaîne humanitaire.

Il convient, en définitive, de souligner le fait que cette « orientation d'Etat » qui vise la mise en œuvre d'une politique de performance ait été bien perçue comme étant la suite logique d'une précédente ; celle par laquelle le Chef de l'Etat invitait déjà en mars 2018 chaque Administration à « relever le défi de performance » qu'elle complète et éclaire ; en application de laquelle l'action quotidienne de la Sûreté Nationale a pris du volume et un autre sens, du fait de plusieurs actions sectorielles concrètes, visibles et couvertes engagées un peu partout, aussi bien dans le contrôle des désordres que dans la lutte contre les insécurités et les crimes actuels et nouveaux inscrits avec des démarches authentiques dans la réponse globale à toutes les exigences de la bonne gouvernance sécuritaire de l'heure à savoir le respect du droit et des droits humains des victimes et auteurs en tenant compte des catégories défavorisées que sont les femmes, les handicapés et les enfants et en améliorant autant que faire se peut la confiance aux Services et aux Agents ; afin que la Sûreté nationale reste à jamais « au service de tous et de chacun dans l'unité et la diversité ».



The National Security:

Key Actor in Preserving National Unity.

The 47th edition of the National Day in Cameroon will be celebrated under the theme: "Unity in diversity, a major asset of the Cameroonian people in their determined move towards emergence".

The 47th edition of the National Day celebration in Cameroon will be celebrated under the theme: "Unity in diversity, a major asset of the Cameroonian people in their resolute walk towards emergence".

The recent security threats and current crisis hitting our nation have been a push factor helping Cameroonians from across the board to demonstrate solidarity with the security and defence forces that are battling tooth and nail to preserve peace and in a nation referred to as Africa in miniature; a cherished island, united in its rich diversity.

This year's theme of the National Day in all, constitutes a motivating factor for the implementation of current and future security actions following the richness of such an ideology to the present context of the crisis of identity like that which the nation is going through and which unfortunately taints one of the natural values of the Cameroonian Nation; a unity that the entire country commemorates at this National Day celebration.

Little wonder, the Head of State and Supreme Commander of the National Police Force, His Excellency Paul BIYA, in his 2019 New Year message to the nation, defined this concept as a passage of the state from underdevelopment to that of a developed country in our common but very bold walk towards emergence.

This year's theme is a clarion call

on all Cameroonian citizens in to admit and internalize a raw and palpable reality which is that of the unity of all in diversity; a very precious asset in this considerable conquest for the well-being of all and sundry. The National Security corps is in itself a living example of the fatherland's unity in diversity. It is up to each individual and each social group to contribute unceasingly towards preserving our unity just as the National Security Corps is doing her utmost best to contribute her quota in the walk towards development that can only be achieved in an atmosphere of peace and tranquility.

The National Security in conformity with the classical mission assigned her, has been one of the key actors in the struggle for a permanent atmosphere of peace even as she sees to it that the citizens as well as the territorial integrity of the entire nation are protected. These efforts have been redoubled at the level of the East, Far North, South West and North West regions who in present times have suffered the greater percentage of the security threats facing the country. All round the clock the policemen and women have been in a permanent fight against organized crime, terrorism, cyber crimes and violence, providing a timely response to each ill in total respect of key human rights values and freedoms as ratified and implemented by our nation.

The nation's vital forces have however stood behind the security and defence forces providing those with the necessary financial, material and moral support all geared towards consolidating unity. The displayed synergy is proof of the fact that peace and stability would be preserved not only in Cameroon which is one of the sub region's giants; rich in her diversity, but also in the entire Central African sub-region.

As the defence and security forces continue to perform their bounding duties in the defence of the state, the collaboration of the population remains a key resource. The culture of silence must be killed and replaced by a general consciousness of soliciting the common good of each and everyone. Citizens most learn to stand up and denounce all those suspected for any form of involvement with the crime world to the security forces. The National Security on her part has put at the disposal of citizens, a public utility number; "1500" to help them attain the objective of kicking crime out of our society. The number can be accessed free of charge from all telephone networks /-

CP NDZI Amos TARLA
JOURNALIST - DGSN/CELLCOM





La Police nationale camerounaise

Le reflet d'un Cameroun uni dans la diversité

Depuis sa création à nos jours, la Police Nationale Camerounaise s'impose au fil des ans comme le moule de rassemblement par excellence des fils et filles du Cameroun par-delà, leurs diversités ethniques, linguistiques, et culturelles. En son sein se côtoient les ressortissants de l'Est, du Sud, de l'Ouest et du Nord sous un même drapeau et engagé dans l'exaltante et régalienn mission de sécurisation des institutions, des personnes et de leurs biens.

Depuis des lustres, les anciens dans le Corps, originaires des dix régions du pays, se succèdent sans interruption de cette orientation, à tous les niveaux de responsabilité dans ce Corps, selon un dosage sagement planifié.

Cette politique constante dans la gestion des ressources humaines au sein de la Sûreté Nationale, en fait de nos jours le reflet d'un Cameroun uni dans la diversité, une vision qui du reste est une œuvre permanente tel qu'il ressort du thème hautement interpellatif retenu par le Chef de l'Etat son Excellence Paul BIYA dans le cadre de la célébration de la 47ème fête de l'Unité Nationale « Unité dans la diversité, atout majeur du Cameroun dans sa marche résolue vers l'émergence ».

La construction d'une Police Nationale en un socle homogène, uni et diversifié est la déclinaison d'une orientation politique nationale, en vue d'une participation aux affaires de la Nation de toutes les composantes ethniques, linguistiques, sociologiques et culturelles telle que voulue par le Chef de l'Etat son

Excellence Paul BIYA.

Au sein de la Police Nationale, elle commence dès le recrutement dans les Ecoles et les Centres d'Instruction et d'Application où, au terme d'un processus rigoureux, sont retenus aux différents cadres les jeunes camerounais originaires de divers Régions.

Elle s'illustre dans l'attribution des postes de responsabilité, lors de fréquents déploiements et redéploiements des effectifs où la représentativité de diverses composantes nationales reste l'un des critères majeurs à côté du souci du mérite et d'une efficacité constamment recherchée.

Elle se bâtie au cours des apprentissages au sein des Ecoles et Centres d'Instruction et d'Application à travers le brassage de jeunes camerounais, futurs fonctionnaires de Police provenant de divers horizons. Ici, tout au long de la formation, s'acquièrent non seulement des compétences en termes de savoir, savoir-faire et savoir être, mais se construit également l'esprit de corps, l'amour de la patrie et la loyauté vis-à-vis des institutions.

Enfin, elle se consolide au quotidien au sein des services et unités de la Sûreté Nationale où se côtoient dans un vivre-ensemble, les fonctionnaires de Police déployés à travers le territoire national indépendamment de leurs origines ethniques ou géographiques.

Cette posture permanente de socle uni dans la diversité a constamment permis à cette organisation de sécurité de relever avec efficacité les différents défis sécuritaires auxquels

notre pays a été parfois confronté.

Que ce soit lors des événements du 06 Avril 1984, des troubles générés par les revendications démocratiques au début des années 1990, ou encore plus récemment lors des émeutes de 2008 ou dans la lutte contre la secte islamiste Boko-Haram et des exactions terroristes commises par certains groupes sécessionnistes dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, c'est une Police Nationale Camerounaise unie dans la diversité qui fait face à côté des autres forces de défense et de sécurité aux menaces multiformes que connaît actuellement le Cameroun.

Les insinuations malveillantes et infondées sur le professionnalisme de cette Police Nationale et les prétendues accusations de violations des droits de l'Homme véhiculées dans certains espaces médiatiques, n'ont nullement fissuré ce socle resté homogène et uni.

Comme on le voit, c'est une Police Nationale Camerounaise qui opère discrètement sa modernisation et qui demeure résolument engagée à servir sous l'impulsion du Chef de Corps Martin MBARGA NGUELE qui ne lésine sur aucun moyen aux fins de moderniser ce grand corps qu'est la Police, derrière son Chef Suprême son Excellence Paul BIYA pour la défense de la patrie pour la « conduire tous ensemble sur les chemins de la grandeur et de la prospérité pour tous » dans un Cameroun émergent.

CPP André-Thierry MATHE
DGSN/ENSP



20 MAI 2017

ARTICULATIONS DU DÉFILÉ DES TROUPES DE LA SÛRETÉ NATIONALE

1- Défilé à pied

Outre la musique de la Sûreté Nationale chargée d'animer particulièrement le défilé de la Police, le train du défilé à pied de la Sûreté Nationale répond à une chorégraphie d'ensemble constituée de quatre carrés :

- **le carré de l'étendard et sa garde** est composé du Commandant des troupes de la Sûreté Nationale, de l'étendard et sa garde et du commandant en second.
- **le carré Spécial de l'Ecole Nationale Supérieure de Police** avec un effectif de 149 femmes/hommes.

Exécute un pas martial d'origine Britannique dénommé la Cavalière. Les défilants tiennent le sabre et le fourreau légèrement en arrière.

- **le carré de la Voie Publique ou de la Circulation** avec un effectif de 149 femmes/hommes.

Exécute un pas français relativement relevé qui rappelle le pas civil. Ce carré, par sa tenue et son pas ordinaire exprime cette symbiose avec la population qu'elle côtoie au quotidien sur la voie publique.

Il est constitué du personnel féminin commis régulièrement à la régulation de la circulation.

Une approche genre qui apporte avec elle les germes de la sensibilité féminine dans la prévention des infractions.

- **le carré du Maintien de l'Ordre Renforcé** avec un effectif de 149 femmes/hommes.

Exécute le pas Belge. Il est plus dense, vigoureux et agressif. Ce qui symbolise l'épreuve de force avec des armes de défense (boucliers, casques, bâtons de défense et armes).

C'est dans ce dispositif que les personnels sont déployés sur le terrain dans les zones de crise pour sécuriser les populations.

- **le carré du Groupement Spécial d'Opérations** avec un effectif de femmes/hommes.

Exécute le pas Russe très herculien. Ici les hommes qui le constituent sont spécialisés dans la lutte contre le grand banditisme et le terrorisme. Par conséquent, le pas est plus puissant, robuste, solide. Dans le cadre de l'exécution de leurs missions, la réplique se fait avec les armes.

Le personnel du GSO participe en première ligne aux opérations de restauration de la paix en cours sur l'étendue du territoire.

2- Défilé motorisé

Placé sous le commandement d'un Commissaire Divisionnaire Secondé par deux Commissaires de Police Principaux, ce défilé comprend quatre Compagnies :

- **Une compagnie de la circulation composée :**

- d'une section bicyclettes ;
- d'une section motos ;
- d'une section de véhicules légers.

- **Une compagnie de liaisons composée :**

- d'une section de véhicules automobiles de liaison ;
- d'une section de Police secours ;

- **Une compagnie du maintien de l'ordre composée :**

- d'une section de Maintien de l'Ordre préventif constituée :
 - * d'une brigade des ESIR ;
 - * d'une brigade de la CSD.
- d'une section de Maintien de l'Ordre actif constituée :
 - * d'une brigade de Transport des troupes ;
- d'une section de Maintien de l'Ordre renforcé composée :
 - * d'une brigade de véhicule anti-terrorisme ;
 - * d'une brigade de véhicules anti-émeute.
- d'un véhicule de remorque.

La grande innovation du 20 mai 2019

La Sûreté Nationale met en exergue le rajeunissement de ses effectifs. Les éléments qui constituent les effectifs des défilants sont en formation dans les Centres de formation de la Police. D'où la vivacité, la vigueur et la puissance dans l'exécution des pas.





GSO

**GROUPEMENT
SPECIAL
D'OPERATIONS**



**CHARGÉ DES OPÉRATIONS COUP DE POING
COMMANDO ET ANTI-COMMANDO**



Situé à Mvan (derrière la Total)

Tél. : 675 04 40 04 / 222 30 32 71



La dynamique infrastructurelle au

Dans le cadre du renforcement de ses moyens opérationnels, la Délégation Générale à la Sûreté Nationale fait l'objet d'une attention particulière de la Très Haute Hiérarchie, qui lui permet de disposer d'infrastructures permettant d'accomplir ses missions dans les conditions les meilleures.

L'amélioration de la qualité de ses ressources humaines, notée dans la décennie en cours, est à mettre en parallèle avec l'essor qualitatif et quantitatif des infrastructures destinées à servir de cadre de travail aux fonctionnaires de Police et d'améliorer le confort d'accueil des usagers. Le développement des infrastructures au sein de la Sûreté Nationale, prescrit par Monsieur le Délégué Général à la Sûreté Nationale, dès sa prise de fonction le 31 août 2010, s'est inscrit dans une dynamique dont les constructions, les réhabilitations et les études, constituent les principaux axes.

I. Les Constructions

Le paysage urbain et rural du Cameroun, qui s'est enrichi ces dernières années par les infrastructures modernes, construites par la Sûreté Nationale, montre à suffisance les fruits de la dynamique infrastructurelle entreprise par Monsieur le Délégué Général à la Sûreté Nationale, sur les Très Hautes Instructions du Chef de l'Etat, Chef Suprême des Forces de Police. Cette révolution infrastructurelle, qui fait l'unanimité au sein de la Police, et dont le Cameroun peut en être fier, a été rendue possible par l'octroi d'importants moyens financiers dans le cadre du Budget d'Investissement Public (BIP) ou du Programme Spécial des Besoins Prioritaires de la Délégation Générale à la Sûreté Nationale, accordé par le Chef de l'Etat en 2010, du Plan d'Urgence Triennal pour l'Accéléra-

tion de la Croissance Economique (PLANUT) et par la contribution des partenaires au développement.

1. Budget d'Investissement Public (BIP) et Programme Spécial des Besoins Prioritaires de la DGSN accordé par le Chef de l'Etat en 2010

Le BIP a permis à la DGSN de relever de façon significative l'offre en infrastructures, par la construction de: deux (02) hôtels de Police, quatre-vingt-douze (92) Commissariats de Sécurité Publique, quatre vingt (80) Commissariats Spéciaux, cinquante (50) Antennes Opérationnelles de la Surveillance du Territoire, une tribune et des dortoirs à l'Ecole Nationale Supérieure de Police, des Centres médicaux de Bafoussam, de Douala, de Bamenda et de Mutengene, six (06) soutes à carburant, le Centre d'Instruction et d'Application de la Police de BIG BABANKI à Bamenda l'immeuble annexe de la Direction de la Police des Frontières. Il en est de même la construction et l'aménagement d'un studio de montage Audio-visuel au sein de la DGSN, ainsi que la modernisation du Centre d'Instruction et d'Application de la Police de Mutengene par la construction d'un champ de tir, de deux (02) réfectoires de 1000 et 500 places, un magasin moderne d'armes, un amphithéâtre de 1000 places en cours de construction, des logements d'astreinte, quinze (15) dortoirs de 300 places avec blocs toilettes et

sanitaires, huit (08) salles de cours, et le renforcement de la capacité en eau et en électricité. Toutes choses qui ont permis de porter la capacité d'accueil de cette institution à 6 000 élèves.

2. Plan d'Urgence Triennal pour l'Accélération de la Croissance Economique

Dans le cadre de ce programme gouvernemental, la Sûreté Nationale a bénéficié des financements pour la construction de douze (12) Hôtels de Police et de



Le nouveau



sein de la Sûreté Nationale

Trente (30) Postes Frontières. Ces bâtiments modernes répondent aux standards des unités des forces de Police.

Les Postes Frontières, de type plain-pied, s'inscrivent dans cette même dynamique. Ils sont repartis sur l'étendue du territoire ainsi qu'il suit: 10 à l'Extrême Nord, 04 au Nord, 05 dans l'Adamaoua, 05 à l'est, 01 au Littoral et 05 au Sud.

3. Partenaires au développement

La République Fédérale d'Allemagne, à travers l'ONG GIZ a permis la construction de deux Postes frontières respectivement à Kenzou et à Tocktoyo dans la Région de l'Est. Le partenariat avec l'Union Européenne a conduit aux réalisations ci-après :



Centre Médical de Bamenda

- la construction d'un complexe cy-notechique à Kousseri pour la brigade canine;
- la construction et la réhabilitation de certains Postes Frontières, dans le cadre du programme de « Restauration du climat de confiance entre l'Etat et les Administrations dans la région de l'Extrême Nord », à l'instar des Postes Frontières de Barnake, Kousseri et le bâtiment abritant la Section Fluviale de Kousseri.

II. Les Réhabilitations

Afin de faire face au délabrement progressif de certaines infrastructures, Monsieur le Délégué Général à la Sûreté Nationale a entrepris de nombreux travaux de réhabilitation, dans le but d'arrimer ces infrastructures aux standards modernes. C'est dans ce cadre que s'inscrivent les travaux d'aménagement extérieur de l'immeuble siège de la DGSN, la construction et la rénovation du Garage Central de la DGSN, les travaux de réhabilitation de l'immeuble devant abriter la Direction de la Surveillance du Territoire, du Groupement Régional de la Voie Publique et de la Circulation du Centre, et de l'Ecole Nationale Supérieure de Police, et enfin la remise en état de plusieurs Commissariats.

III. Les études

Première étape d'un projet, les études visent à identifier toutes les données et les contraintes ayant un impact direct sur le projet. Elles permettent de définir le budget, les délais, les plans de réalisation, le design ainsi que la qualité et les performances recherchées. C'est à ce titre que la Délégation Générale

à la Sûreté Nationale, qui entend poursuivre son programme infrastructurel, s'apprête à lancer les travaux des chantiers ci-après, dont les études sont bouclées:

- la construction de l'Académie de Police, visant d'une part à décongestionner l'Ecole Nationale Supérieure de Police et, d'autre part, à mettre en œuvre le Cours Supérieur de Sécurité Intérieure et le Centre Sous Régional de Formation en Enquêtes Criminelles;
- la construction d'un hôpital de la Police ;
- la construction des Unités de Police dans la presqu'île de BAKASSI,
- la sécurisation du patrimoine immobilier et foncier de la DGSN,
- la construction d'un complexe et d'un immeuble devant abriter respectivement la Délégation Régionale de la Sûreté Nationale de l'Adamaoua, le Commissariat Central aux Renseignements Généraux de Douala et le Commissariat l'Emi-immigration du Littoral.

Les transformations infrastructurelles engagées au cours de cette décennie, ont permis à la Sûreté Nationale d'apporter une réponse efficace à l'augmentation de la demande en locaux décents, suite à l'accroissement des ressources humaines et au vieillissement des bâtiments existants. Nul doute que le lancement des travaux de construction de l'Académie et de l'Hôpital de la Police pourrait augurer des lendemains meilleurs pour la Police camerounaise et la population pour laquelle elle est au service.

CD MBIONGUERI
DGSN/DFGIL



renforcement des effectifs:

Les renforts attendus

A la suite de la publication des résultats des récents concours directs et spéciaux de la Sûreté Nationale, l'Ecole Nationale Supérieure de Police a accueilli une nouvelle cuvée de recrues, le lundi 10 septembre 2018.

Ce jour, date de rentrée académique, régnait une animation particulière aux alentours de l'Ecole Nationale Supérieure de Police où, dès les premières heures de la matinée et sous une pluie battante, parents et amis mêlés aux curieux, sont venus accompagner enfants, frères ou amis.

Au total, 266 recrues, dont 105 Elèves-Commissaires de Police et 161 Elèves-Officiers de Police parmi lesquelles on retrouve 58 filles. Sur cet effectif global, on enregistre une diminution à la fois du nombre total des recrues et du nombre de femmes par rapport à la promotion précédente.

Ce déficit trouve son explication dans la mise en oeuvre de la politique de gestion prospective de la ressource humaine au sein de la Délégation Générale à la Sûreté Nationale, qui a plan-

ifié sur les mêmes périodes de formation, les promotions aux Cadres de Commissaires et Officiers de Police de près de 4000 fonctionnaires inscrits sur les listes d'aptitude.

S'il est patent que la seule augmentation du nombre de policiers n'est pas gage d'efficacité des forces sur le terrain, il demeure aussi vrai que celle-ci dépend particulièrement de la logistique opérationnelle, des moyens opérationnels et surtout de la qualité de la formation dont bénéficie le personnel.

C'est donc dans un cadre de formation rude à vocation régionale, où la discipline, la rigueur et le professionnalisme sont les maîtres-mots, que les 266 recrues sont astreintes depuis plusieurs mois. Parmi eux, on compte également 95 auditeurs étrangers de nationalité congolaise

dont 29 élèves commissaires et 66 élèves officiers.

Ces jeunes venus de tous bords et de toutes les couches sociales du pays, titulaires selon les cas, de Doctorats, de Masters, des Diplômes d'Ingénieurs, de Licences, de BTS, reçoivent des enseignements appropriés au contexte sécuritaire et socio-économique de l'heure, sous l'encadrement d'un personnel chargé de leur inculquer le savoir, le savoir-faire et le savoir-être nécessaires à l'exercice du métier de policier.

Ce renforcement des effectifs, conforme au plan stratégique de développement de la Sûreté Nationale, apportera à n'en point douter plus d'efficacité à ce Corps et accentuera sa présence significative sur l'ensemble du territoire, afin d'assurer avec efficacité la protection des personnes et de leurs biens.

CD GHOGOMU MBEINKONG
DGSN/COMENSP



Prise à main des recrues

Le CIAP fait son plein d'oeufs

Une nouvelle cuvée en gestation

Prise à main des recrues

Depuis le 15 octobre 2018, le Centre d'Instruction et d'Application de la Police de Mutengene a accueilli une nouvelle cuvée d'Elèves actuellement en formation.

Constituée de 465 Elèves Inspecteurs de Police et de 5055 Elèves Gardiens de la Paix pour un effectif total de 5520 Elèves, tous issus des concours Direct et Spécial de 2018, cette promotion n'a pas dérogé aux principes modernes d'une Police républicaine, où même l'approche genre n'a pas été négligée. C'est la raison d'être des 1501 Elèves de sexe féminin, représentant un peu plus les 30% reconnus universellement.

Le contingent des futurs policiers en formation au Centre d'Instruction et d'Application de Mutengene se distingue des autres sur les plans humain, intellectuel et professionnel.

Sur le plan humain et sociologique, ce contingent qui comprend les ressortissants de toutes les régions de notre pays constitue donc « le Cameroun en Miniature » et est la traduction dans les faits de l'Unité et de l'intégration Nationales, chères à Son Excellence Paul BIYA, Président de la République.

En effet, toutes les circonscriptions administratives du pays sont représentées, ainsi que leurs ethnies. Même les minorités ne sont pas en reste, à savoir les pygmées

BAKA et les Mbororos. Ce brassage tout azimut impose le vivre-ensemble qui est une réalité de tous les jours ici au Centre de formation.

De même, le caractère bilingue de la formation n'a pas été négligé. Les élèves d'expression anglophone et francophone reçoivent les enseignements dans les deux langues.

Sur le plan intellectuel, le niveau des apprenants est assez relevé, au regard des références académiques des uns et des autres. Ainsi, à titre d'illustration, pour les élèves Inspecteurs de Police, 37,35% sont titulaires d'une Licence ou d'un Master. Chez les Elèves Gardiens de la Paix 44,19% ont au moins le Baccalauréat, alors que 9,22% sont détenteurs d'une Licence ou d'un Master.

Ce contingent est également une véritable illustration d'un recrutement de la Police qui ambitionne être une véritable Police de métiers, tant souhaitée par Monsieur le Délégué Général à la Sûreté Nationale.

En effet, la quasi-totalité des Corps de métiers y sont représentés : la Santé, les Métiers du bois, le Génie civil, la traduction, l'informatique, la conduite automobile, la musique, etc...

Les 5520 élèves tous internes reçoivent des enseignements théoriques et pratiques dans les disciplines militaires et policières.

A ce jour, nos apprenants ont déjà été évalués sur trois modules de la formation, à savoir :

- la découverte de la Police,
- la formation militaire,
- la formation générale et technique.

Au plan disciplinaire et sécuritaire, le Commandement du Centre d'Instruction et d'Application en exécution des instructions de Monsieur le Délégué Général à la Sûreté Nationale, et au regard de toutes les dispositions prises ne ménage aucun effort pour que les élèves respectent les canons classiques du métier de policier.

A mi-parcours de la formation, nous pouvons affirmer que le contingent des futurs policiers actuellement en formation au CIAP de Mutengene pourra pleinement remplir les attentes des populations

CD Pierre NITH
DGSN/COMCIAP



When it is exceptionally clear to the eyes of all men that in the execution of your duty you gave out your utmost best, nothing else awaits you but distinction in the like of exceptional promotion. This was the fate of two officials of the National Security Corps recently promoted to higher grades for their acts of bravery.

Having to attain to distress calls while ensuring the security of citizens and their property is the ordeal that those who choose to serve under the national flag as policemen and women are faced with every day. In conformity with the statute of this noble corps, it has mostly been the role of baton and carrots; baton to sanction indiscipline and carrots to reward hard work.

Fresh in our memories are the recent exceptional promotions of Assistant Superintendent of Police MBELECK Solomon Désiré and Police Inspector NGANSSO DIHOU Axelle Nerra. Both through their exceptional exhibition of bravery and all with tact and professionalism managed to neutralize gangs of armed thugs at the risk of their lives. To have engaged in such operations which could have possibly been fatal needed courage backed by the will to dominate all odds stand on the way to the expected results. Having to overpower hoodlums and retrieving arms was indeed a mark of the zeal and quest to be the best at the service of the fatherland.

Assistant Superintendent of Police MBELEG Salomon Désiré, promoted exceptionally was previously a First-Grade Police Inspector detached to the Cabinet of the Minister of State, Sec-

retary General of the Presidency of the Republic, Ferdinand NGOH NGOH. Police Inspector NGANSSO DIHOU Axelle Nerra, promoted exceptionally that day, was until then a First Grade Police Constable serving at Transmissions Division of the General Delegation for National Security.

For their bravery, professionalism and determination, these two officials to go down memory lane, managed to neutralize, each in turn, dangerous armed criminals, respectively on the nights of August 10 to 11, and March 15 to 16, 2018, at the risk of their own very lives. These brilliant actions, in which homemade weapons, a machetes, and knives were recovered, have greatly contributed to enhance the image of the National Security.

The promotion of these two officials to higher grades coupled with the honorary distinction awarded by the Head of State, Supreme Commander of the National Police Force was inspired by the regulatory provisions of the texts that govern the National Security and from which any official can benefit.

The Special Statute for officials of the National Security Corps stipulates, in its Article 83, paragraph 1 that: "An official of the National Security who, in the exercise or on the occasion of the exercise of his functions, has dis-

Exceptional WHERE HARD



tinguished himself in an exceptional manner by his dedication, his bravery or his contribution to the increase of the performance of the service, can receive among others, an exceptional promotion".



Promotion

WORK MEETS DISTINCTION



The two laureats

Exceptional promotions are clear indications that the National Security's hierarchy is quite observant of every act that civil servants get indulged in and will not hesitate to react commensurately to the acts committed.

Excelling in waywardness and indiscipline will fetch sanctions to match the faults committed just as all acts of bravery will be celebrated to the highest level of state recognition; thus the respect of the principle of "batons and carrots".

IP1 Helen AGBOR AMBANG
DGSN/CELLCOM



Carte Nationale d'Identité

La Police a augmenté sa capacité

Le Centre National de Production des Titres Identitaires (CNTPI), créé en 2016 pour sécuriser la nationalité camerounaise, est chargé entre autres de l'enrôlement des usagers et, de la délivrance des titres identitaires, tels que la Carte Nationale d'Identité (CNI). En moins de trois ans, cette structure a atteint sa vitesse de croisière, en augmentant sa capacité de production, vue la forte demande des populations. Cet aménagement vient réduire davantage les délais de délivrance de cette pièce officielle.

Le responsable de ce centre, le Commissaire Divisionnaire Albert DJELLA, en apporte de plus amples précisions

La CNI fait encore parler d'elle. Quel est le problème ?

Il n'y a pas de problèmes. On a plutôt augmenté notre capacité de production qui passe désormais de 2500 à 10.000 cartes par jour.

Si l'on tient compte de cette forte capacité de production qu'est ce qui explique que certains usagers attendent parfois un an voire un peu plus sans obtenir leur précieux sésame ?

Ceux qui sont en règle obtiennent leurs Cartes Nationales d'Identité dans un délai de trois mois au plus. Cependant, la difficulté pour certains demandeurs réside dans les documents qu'ils nous fournissent. Ils sont soit non conformes, soit falsifiés. Leurs auteurs tombent donc, sur le coup de la double identité et de l'usurpation. En de telles circonstances, la police ne peut délivrer une Carte Nationale d'Identité.

Que faut-il faire dans ces cas litigieux?

Après une prorogation du titre d'identité provisoire qui a une

durée de trois mois renouvelable une fois, les demandeurs doivent se rapprocher du poste d'identification où ils ont été enrôlés, pour s'enquérir du motif de la



CD Albert DJELLA
Responsable du CNTPI



de production

non production de leurs cartes. En cas de double identité, la loi est dure mais c'est la loi et nous devons l'appliquer. L'ordonnance N°81/002 du 29 juin 1981 stipule à son article 82 que « si une personne se trouve en possession de deux actes de naissance, il n'est tenu compte que de l'acte le plus ancien en date, sans préjudice des poursuites pénales ». La loi est donc claire : la Sûreté Na-

tionale ne peut pas attribuer les Cartes Nationales d'Identité dans les cas non conformes à la loi. Ainsi, les requêtes en double identité n'aboutissent que si le requérant accepte de retourner à sa plus ancienne identité. Pour les autres cas d'usurpation, ou d'erreurs, il faut introduire une requête en annulation qui sera étudiée par une commission.

“Ceux qui sont en règle obtiennent leurs Cartes Nationales d'Identité dans un délai de trois mois au plus. Cependant, la difficulté pour certains demandeurs réside dans les documents qu'ils nous fournissent. Ils sont soit non conformes, soit falsifiés. Leurs auteurs tombent donc, sur le coup de la double identité et de l'usurpation.”

S.O.S carte en souffrance dans les postes d'identifications, une fois de plus où est le problème ?

Le titre d'identité provisoire est une pièce préalable qui n'a pas de valeur juridique. On constate que les populations se contentent de ce titre jusqu'à ce qu'elles soient vraiment confrontées à une situation qui exige la CNI. C'est à ce moment qu'elles pensent à rallier le Poste d'Identification pour le retrait de leurs CNI. Actuellement, nous avons plus de 6.000 Cartes Nationales d'Identité (nouveau système) abandonnées par leurs titulaires dans les postes d'Identification. Le Délégué Général à la Sûreté Nationale a même instruit d'appeler les intéressés pour qu'ils passent les retirer, mais beaucoup ne viennent pas, d'autres prennent mal cette mesure. Je voudrais terminer en rappelant à tous que : la CNI est une pièce officielle, obligatoire et exigible à tout camerounais âgé de 18 ans et plus. Sa non-possession est un délit qui punit son auteur d'un emprisonnement allant de trois mois à un an et d'une amende de 50.000 à 100.000 frs. Le coût de la CNI est de 2800 FCFA. Les pièces exigées pendant l'enrôlement sont :

- une copie certifiée conforme de l'acte de naissance légalisée ;
- un certificat de nationalité ;
- le justificatif de la profession.

En cas de péremption de la CNI, il faut simplement se présenter dans un Poste d'Identification avec la carte périmée.

Entretien mené par le
CP Antoine ETOUH NGOTY
DGSN /CELLCOM/SEA



Montée de la violence en milieu scolaire

La Police prend le taureau par les cornes



Causeries éducatives dans un établissement scolaire

Depuis le décret du 19 novembre 2012 portant organisation de la DGSN, il a été créé au sein du Commandement Central des Groupements Mobiles d'Intervention, une Compagnie Spécialisée chargée de la Sécurisation des Etablissements Scolaires et Universitaires (CSESU).

L'actualité récente en milieu scolaire justifie combien il était important et nécessaire d'y avoir pensé.

Cette compagnie a pour mission de :

- garantir la sécurité en milieu scolaire et Universitaire;
- assurer les missions de protection des meubles et immeubles dans lesquels sont installées ces institutions ainsi que les personnes qui y travaillent ou qui y apprennent;
- éradiquer du milieu scolaire toutes les formes de menace ou situations

susceptibles de perturber la sérénité et le bon déroulement des enseignements;

- mener une lutte acharnée contre le phénomène de drogue en milieu scolaire;
- la recherche active du renseignement prévisionnel;
- l'interpellation des auteurs d'infractions et leur mise à la disposition de la justice.

AGIR DE MANIERE PROACTIVE

1-Les actions préventives de la CSESU

Prévenir en effet, c'est agir de manière proactive et non coercitive en vue de réduire la fréquence ou la gravité d'une menace. A coups d'avertissements, d'apaisements et de convocations, la CSESU empêche que les

incivilités, les altercations et toutes formes d'excès ne dégénèrent.

Ceci à travers :

Les causeries éducatives :

Elles sont faites à tous les niveaux de la communauté éducative par la CSESU ainsi qu'il suit :

Avec le corps enseignant

La CSESU, sensibilise les responsables d'établissements et enseignants pendant les sectorielles régionales, départementales et Assemblées générales des établissements ou les conseils des maîtres ; voire au niveau national lors des conseils nationaux comme en 2015 avec le Secrétariat à l'Education.

Avec les parents

Pendant les conseils de discipline et toutes autres manifestations en milieu scolaire et académique où elle est invitée, les responsables de la compagnie ne manquent pas de sensibiliser



les parents sur les conséquences de la consommation des stupéfiants par leurs enfants, sur la détention, la prise de ces produits et sur les dangers et conséquences néfastes de ces substances psychotropes qui modifient leurs comportements et agissent gravement sur leur santé.

Avec les apprenants (élèves et étudiants)

Sur réquisition des responsables d'établissements, une sensibilisation de proximité se fait. La CSESU présente aux apprenants les différentes drogues en milieu scolaire et leurs conséquences sur la santé mentale et physique ainsi qu'elle les édifie sur les peines judiciaires qu'ils encourrent et les conséquences néfastes sur leur intégration sociétale dans le futur.

2) Les moyens de coercition de la CSESU

En règle générale, la mise en exécution de ces moyens exige un certain préalable. Ainsi, si le fait concerne le milieu scolaire, la CSESU se charge d'interpeller les trafiquants, les « passeurs », les grossistes, bref toutes les personnes concernées par la chaîne de distribution et les présente à Monsieur le Procureur de la République par l'entremise des Unités territoriales compétentes pour répondre de leurs actes. Toutefois, d'un autre côté, les enfants pour la plupart des mineurs sont remis à leurs parents ou orientés dans les centres de désintoxication après engagement formel pris d'arrêter de consommer les substances psychotropes.

Les Rafles :

La CSESU effectue des rafles autour des installations abritant l'activité scolaire et académique dans le but d'interpeller systématiquement tous les élèves et étudiants qui vagabondent et qui fréquentent des milieux suspects tels que les débits de boissons et salles de jeux pendant les heures de cours.

La fouille à corps :

Elle est l'arme la plus efficace pour éliminer la circulation de la drogue et les objets dangereux en milieu scolaire. En effet, l'organisation des fouilles inopinées dans les salles de classes et à l'entrée des Etablissements scolaires éloigne des institutions éducatives toute intrusion des objets dangereux tels que la drogue et armes blanches. Bien plus la CSESU effectue également les fouilles et l'enquête de moralité sur les commerçants des cantines et autres négoce autour des établissements scolaires. Sur ce volet, la réquisition de chef d'établissement est préalable

Infiltrations des zones criminogènes

A travers une équipe spécialisée et bien formée, la CSESU combat le phénomène grandissant des intru-

sions des individus malveillants dans les salles de classes, dans les cantines ou qui arpentent les alentours des Etablissements scolaires en proposant aux élèves les produits illicites provenant de la contre-bande.

3) L'action sociale de la CSESU

Grace à une franche collaboration avec le Secrétariat Permanent du Comité National de Lutte contre la Drogue et de la Sous-direction de la Santé Mentale du Ministère de la Santé, avec le concours des parents d'élèves, la Compagnie met les victimes de la consommation des stupéfiants à la disposition des centres de soins et de prévention en addictologie « la vie » de l'hôpital central de Yaoundé où les consommateurs de drogues sont identifiés, convoyés et accompagnés de leurs parents pour une prise en charge. Ces enfants pour la plupart des adolescents sont tenus de se rendre dans les services de la Compagnie tous les mercredis après la journée de classe pour un encadrement et un contrôle du bon déroulement de suivi médical, du respect des dispositions des protocoles de bonne conduite auxquels ils sont soumis. A ce jour cette stratégie a permis de resocialiser un nombre important d'élèves et a favorisé le renforcement des liens familiaux.

La Compagnie continue le combat qui est le sien, à savoir, extirper du milieu scolaire toutes les pratiques malsaines qui conduisent à la montée de la violence. Aussi, elle invite les acteurs intervenant dans la communauté éducative à faire preuve d'une parfaite collaboration avec elle en dénonçant systématiquement toute pratique en rapport avec la drogue, et autres produits psychotropes, de même que toute déviance en milieu scolaire ou en dehors.

CD SAMUEL FOTABE
DGSN/ACOCGMI



Urban Disorder

Jungle Law on the highway

The incivility that reigns in most of our towns and cities today is a cause for concern and has been a serious problem to effective service by the policemen and women that go out every day at the service of each and everyone.

Many accidents have been registered as a result of this callous life style of many. The population must toe the line of order and civility as they join hands with the police in the fight for a return to normalcy.

Urban disorder is all the bad attitudes and illegal acts that undermine the safety of people and property, as well as that of pedestrians, motorcyclists or drivers in

our cities. Despite the permanent presence of the Forces of Law and Order and the Police in particular to monitor the public highway, the lawless occupation of the public space has reached the red line be it on the road, in the markets or in other public places. Common sense seems to be the least shared thing in this domain where people live as if they were in a jungle where hawkers and traders who

display their goods on wheelbarrows or makeshift counters spread along the roads; motor bike riders and those involved in clandestine transport create parking lots all over the pavements; private vehicle owners park no matter how to go shopping or to solicit transfers of money and communication credits; taxis stop on the road to pick up or drop off customers without any precautions; garages run right onto the streets or pedestrians leave sidewalks and pickup points of customers, to wait for taxis in the roadway, and the list is long.





As a result, some roads, designed for the traffic of several lanes of vehicles, rather resemble tracks where the movements on these lanes are not easy. This is the case, in the city of Yaoundé, precisely at the Nlongkak-Emana roundabouts; the Kennedy Avenue; the Bilingual High School Essos round about; Mvog-Mbi; Mvan and the Elig Edjoa-Omnisports stretch amongst several others. These examples of the Capital City are a reflection of what is happening in most of the cities of the country.

In order to allow people to go about their businesses normally,

the Delegate General for National Security has permanently instructed his staff to step up the fight against urban disorder. The officials of the Centre Regional Regiments for the Public Highway and Traffic Control, those of the Central Police Stations and the Public Security Police Stations have been in a regular war against urban disorder.

This vast project has been welcomed by the inhabitants and through this move of sensitizing and educating the public, the police officers are better understood and are benefitting from a greater

collaboration from the population. However, it is regrettable that some people have chosen to persist in the path of disorder, to the point of attacking the physical integrity of policemen on duty. Road users must strive to comply with the regulations in force and to collaborate more and more with the Police so that better results can be arrived at even as we move about freely undertaking our daily activities.

CP NDZI Amos TARLA
JOURNALIST - DGSN/CELLCOM



POSTES – TELEGRAPHE – TELEPHONE

1939



Occupation anarchique de la voie publique et des édifices publics par les vendeurs à la sauvette

L'occupation anarchique de la Voie Publique et des édifices publics, qui constitue l'une de nombreuses sources du désordre urbain observé dans les grandes villes du Cameroun, se pose avec acuité dans la cité Capitale. Elle a pour auteurs, notamment les vendeurs à la sauvette qui, pour la plupart, abandonnent leurs boutiques respectives dans les marchés pour se retrouver sur la voie publique et les autres acteurs économiques relevant du secteur informel. Plusieurs facteurs, au nombre desquels la démographie galopante, l'exode rural, la rareté de l'emploi sont, entre autres, à l'origine de ce phénomène, cause de sérieux problèmes d'ordre public observés. La Délégation Générale à la sûreté Nationale, force régulière de sécurité dont l'une des missions principales consiste à maintenir l'ordre, la paix, la sécurité et la salubrité publiques dans les zones

urbaines, ne reste pas indifférente face à ce phénomène. Elle se déploie au travers de ses Unités de Police pour y faire face au quotidien. Aussi dans le cadre de l'examen dudit phénomène, est-il important de mettre en exergue ses manifestations, ses conséquences avant d'évoquer les actions menées par les unités de Police pour en faire face et d'énumérer les difficultés rencontrées par ces Unités dans leurs actions quotidiennes

Manifestation du désordre de la vente à la sauvette

Au quotidien, les vendeurs à la sauvette écument la chaussée et les trottoirs sur la voie publique et envahissent les alentours et l'intérieur des édifices publics.

Sur la voie publique

On observe :
- l'envahissement des espaces non

marchands, notamment les grands carrefours pour la vente des marchandises exposées à même le sol ou accrochées sur les clôtures des bâtiments ;
- l'étalage des marchandises sur la chaussée et les trottoirs des voies qui desservent certains quartiers et marchés ;
- la vente de marchandises à bord des porte-tout ou des brouettes disposées de part et d'autre de la chaussée des voies qui mènent dans les marchés ;
- l'installation spontanée des kiosques ou des calls box le long des trottoirs

A l'intérieur et autour des édifices publics

- la vente de crédits de communication et d'autres produits de consommation courante et la présence des démarcheurs appelés « appacheurs » tout autour des édifices abritant les administrations publiques à savoir les





ministères, Services du Gouverneurs, Préfectures, Sous-préfectures, mairies etc... ;

- les vendeurs de repas et articles divers (parfums, chaussures, montres etc...) dans les bureaux des services publics.

Conséquences de l'occupation anarchique de la voie publique et des édifices publics par les vendeurs à la sauvette

Ces comportements inciviques perpétrés par des vendeurs à la sauvette ont pour conséquences :

- la réduction de la chaussée avec pour corollaire, les embouteillages ;
- les accidents de la circulation (matériels et corporels) ;
- les vols à la tire (pick pocket) et à l'arraché ;
- les vols dans les bureaux des édifices publics par les vendeurs d'articles divers et de nourriture ;
- l'arnaque des usagers par facilitée par des « appacheurs », le cafouillage créé par la forte présence des vendeurs à la sauvette autour des édifices publics ;
- la banalisation de l'Administration ;
- le non-respect du bien public ;
- la diffusion des informations administratives à caractère confidentiel.

Mesures prises pour limiter l'occupation anarchique de la voie publique et des édifices publics.

Afin de réduire à la plus simple expression, à défaut d'éradiquer totalement les problèmes d'ordre et sécurité occasionnés par l'occupation anarchique de la voie publique et des édifices publics par les vendeurs à la sauvette, plusieurs actions d'ordre préventif et répressif sont menées quotidiennement par les Unités de Sécurité Publique en collaboration et en liaison avec les autorités administratives, municipales et judiciaires.

Les mesures préventives

Les mesures préventives, entendues comme actions par prédilection des Unités de Sécurité Publique dans la lutte contre l'occupation anarchique

de la Voie Publique et des édifices publics. Elles portent essentiellement sur :

- la sensibilisation des acteurs sus désignés de ces désordres, à travers des causeries éducatives et des séances de travail faites avec ces derniers, à l'effet de les amener à comprendre le bien-fondé de la libération des emprises de ces lieux publics.
- la mise en place des dispositifs de surveillance visibles de la voie publique, la simple présence des policiers empêchant l'occupation anarchique la voie publique et l'envahissement des alentours édifices publics, car comme le dit l'adage « la peur du policier est le commencement de la sagesse » ;
- l'éloignement des flâneurs et l'établissement d'un périmètre de sécurité autour de certains édifices publics (Ministères, Services du gouverneur, Sous-préfectures etc...) ;
- les descentes effectuées dans les services publics en vue de sensibiliser les responsables sur la dangerosité inhérentes à la présence de ces marchands ambulants dans les bureaux administratifs pour proposer leurs produits.

Les mesures répressives

Elles consistent à procéder aux :

- déguepissements des occupants anarchiques de la voie publique en liaison avec les Collectivités territoriales Décentralisées ;
- saisie et confiscation des marchandises trouvées sur la voie publique, toujours en liaison avec les Collectivités territoriales Décentralisées ;
- interpellation et déferrement des récalcitrants, multirécidivistes, rebelles, auteurs d'outrage et de violence sur fonctionnaire, auprès des autorités judiciaires.

Difficultés rencontrées par les fonctionnaires de Police face à ces vendeurs à la sauvette

Malgré tous ces efforts déployés par les Unités de Sécurité Publique pour combattre ce phénomène, les fonction-

naires de Police font quotidiennement face à certaines difficultés, qui ne rendent pas visibles leurs actions.

- la mobilité de ces acteurs de désordre urbain qui, à l'approche des patrouilles de Police, réunissent à emballer leurs marchandises et à prendre fuite, pour revenir s'installer quelques heures plus tard.

- le caractère récalcitrant, rebelle et récidiviste de ces vendeurs à la sauvette qui, très souvent pousse ces derniers à défier les agents de Police à travers les injures et violences physiques exercées à leur rencontre.

Bref, nos agents sont souvent agressés verbalement, insultés, méprisés et violentés par des vendeurs à la sauvette inciviques. De pareils comportements sont de nature à rendre l'action du policier sur la voie publique plus rigoureuse, en dépit du contexte sécuritaire marqué par les foyers de tensions. Face à ces citoyens, nous recommandons généralement aux collaborateurs de ne pas succomber aux provocations et de continuer à vaquer simplement à leur noble mission, sous réserve du seuil de tolérance.

L'occupation anarchique de la voie publique et des édifices publics par les vendeurs à la sauvette devient de plus en plus un véritable problème d'ordre public. Sur le plan opérationnel, l'éradication de ce phénomène implique une synergie d'actions entre différentes administrations. Mais, dans la pratique, on constate malheureusement que la lutte contre ce fléau est abandonnée à la Police qui s'attèle au quotidien à tout mettre en œuvre pour concilier ce problème social, né peut être de la nécessité de survie des vendeurs ambulants, aux impératifs de maintien de l'ordre public, de la fluidité de la circulation et de la sécurisation des personnes et de leurs biens.

CD Joseph P. HANDY LIKOUND
DRSNCE/CC1



Phénomènes du transport clandestin et des motos taxis

Les villes et les villages du Cameroun connaissent depuis les années 1990, une explosion du phénomène de transport clandestin par auto ou par moto. La crise économique, la démographie galopante et le chômage sont les principales causes de cette activité.

Aussi, a-t-on vu apparaître dans les rues de nos cités des véhicules automobiles appelés « clandos », « cargos » ou « OPEP », et des motos taxis communément appelés « bensikins ». Bien qu'ils contribuent considérablement à résorber le problème du transport des personnes, il n'en demeure pas moins qu'ils créent une insécurité de la circulation routière dans une ville permanemment embouteillée comme Douala. En effet, ces derniers pour la plupart n'ont pas la documentation nécessaire à leur mise en circulation et/ou leur permettant d'exercer dans le domaine du transport de masse. Par ailleurs, ils sont des vecteurs de l'insécurité urbaine avec de nombreux cas d'agressions et de banditisme enregistrés dans leurs rangs.

Les infractions, les plus relevées à leur rencontre sont :

- le défaut de permis de conduire ;
- le défaut d'assurance ;
- le défaut de carte grise ;
- le défaut de la documentation liée au transport public (carte bleue, défaut de licence de transport routier, défaut de visite technique) ;
- l'inobservation des règles du Code de la route, notamment la surcharge, la circulation à gauche,

l'excès de vitesse, le transport de passagers dans les conditions d'insécurité et d'inconfort ou transport mixte, etc... ;

- le manque d'équipement (défaut de casques, d'éclairage, pour les motos taxis etc...

Face à ces dérives, la police camerounaise a axé son action sur la sensibilisation et la répression.

LA SENSIBILISATION

Avec le concours des autorités administratives, des syndicats des transporteurs auto et moto, la société civile, les Forces de Maintien de l'Ordre, la Police procède par la sensibilisation et l'éducation de ces usagers de la route à travers l'encadrement de leurs syndicats. Ces actions sont appuyées par des campagnes :

- de dotation des équipements aux conducteurs tels que des casques de protection, les chasubles, les badges d'identification ;
- d'encadrement de cette activité en leur facilitant la formation et l'obtention des permis de conduire.

LA REPRESSON

L'action répressive contre les dérives des conducteurs des véhicules automobiles et motocyclettes est le dernier recours

après épuisement de toutes les actions préventives. Ainsi, de concert avec les autorités administratives et municipales, la Police avec l'appui des syndicats, déploie des patrouilles mixtes de contrôle de la régularité documentaires de ces transporteurs (permis de conduire, carte grise, assurance, badge d'identification etc.). Ces





opérations régulièrement menées par la Police dans le cadre de la lutte contre le transport clandestin, aboutissent, selon l'infraction au paiement de la contravention correspondante sur la base d'un compte rendu de contravention préalablement dressé, ainsi qu'à la mise en fourrière jusqu'à la régularisation, dans les délais réglementaires, de la situation.

Il importe, en outre de signaler que des agressions de toutes sortes des paisibles citoyens, les vols à la tire, les meurtres en coaction dans les cas de vindicte populaire entre autres, sont perpétrés par les conducteurs de ces engins à deux roues.

Dans ces cas, l'action de la Police

en vue de réprimer ces actes de criminalité, repose sur la recherche des auteurs présumés et leur déferrement devant les autorités judiciaires, afin qu'ils répondent de leurs actes.

Par ailleurs, une nouvelle forme de criminalité a cours, au sein de ce corps de métier, vu le jour. Il s'agit de la "vendetta" ou « retour » qui consiste pour un groupe de conducteurs de moto-taxi d'exercer des violences sur un autre groupe, usagers ou agents des mairies en représailles de celles dont l'un des leurs aurait été victime. Les auteurs de tels actes sont également interpellés et mis à la disposition de la justice.

En somme, le transport clandestin par moto-taxi bien que

contribuant à la mobilité des populations dans la cité, pose de nombreux problèmes de sécurité en plus de ceux posés plus haut. Ces transporteurs, dépourvus des pièces d'identité ainsi que du matériel de protection, causent de nombreux accidents de la circulation routière, tant matériels que corporels. Toutefois, il y a lieu cependant de rappeler que tous les conducteurs de ce secteur d'activité ne sont pas tous des délinquants. Plusieurs d'entre eux sont de braves citoyens qui participent à la lutte contre l'insécurité en collaborant avec les Forces de l'Ordre.

CD Alain ESSOME
DRSNLT/CC2





Insalubrité Publique

Danger

La Police camerounaise est appelée à protéger les Institutions Républicaines ainsi que les personnes et leurs biens, maintenir l'ordre public et préserver la salubrité publique.

Le constat fait par le commun des mortels qui parcourt la plupart de nos agglomérations est que celles-ci ne brillent pas toujours par leur salubrité.

Face à la montée du phénomène et aux vues des mesures préventives constantes envers les usagers qui se montrent réfractaires au respect des règles d'hygiène publique, la solution idoine est la répression.

LES ACTIONS REPRESSIVES DE LA POLICE FACE A LA MONTEE DE L'INSALUBRITE PUBLIQUE

Etant formellement investie de la mission de lutte contre l'insalubrité publique dans les grandes agglomérations, la Police peut désormais user de son pouvoir répressif pour faire plier les récalcitrants et préserver la santé publique.

Pour ce faire, le

fonctionnaire de Police pourra convoquer certaines dispositions du Code pénal qui traitent justement de l'insalubrité. Il en est ainsi des dispositions des articles 367 (4-7), 368 et 369, qui sont respectivement des contraventions de 1ère, 2ème et 3ème classe qui punissent d'amendes les contrevenants qui entretiennent l'insalubrité dans leur milieu de vie. Plus sévères encore, sont les peines prévues par les articles 229-1 (traitement des déchets toxiques) et 230 (occupation anarchique de la voie publique) qui sont des délits.

Fort de toutes ces dispositions légales et réglementaires, et en vertu de son statut d'Officier ou d'Agent de Police judiciaire, le fonctionnaire de

la Sûreté Nationale est appelé à constater les actes d'insalubrité, à en rassembler les preuves, interpellé les auteurs et les déférer au Parquet le cas échéant, (cf. article 82 du code de procédure pénale).

C'est le cas à titre d'exemple du quartier Bonaberi, partie intégrante du territoire de compétence du CC N°3 de la ville de Douala où de manière anarchique, les femmes installent à même le sol sur la voie publique, les aliments exposés à





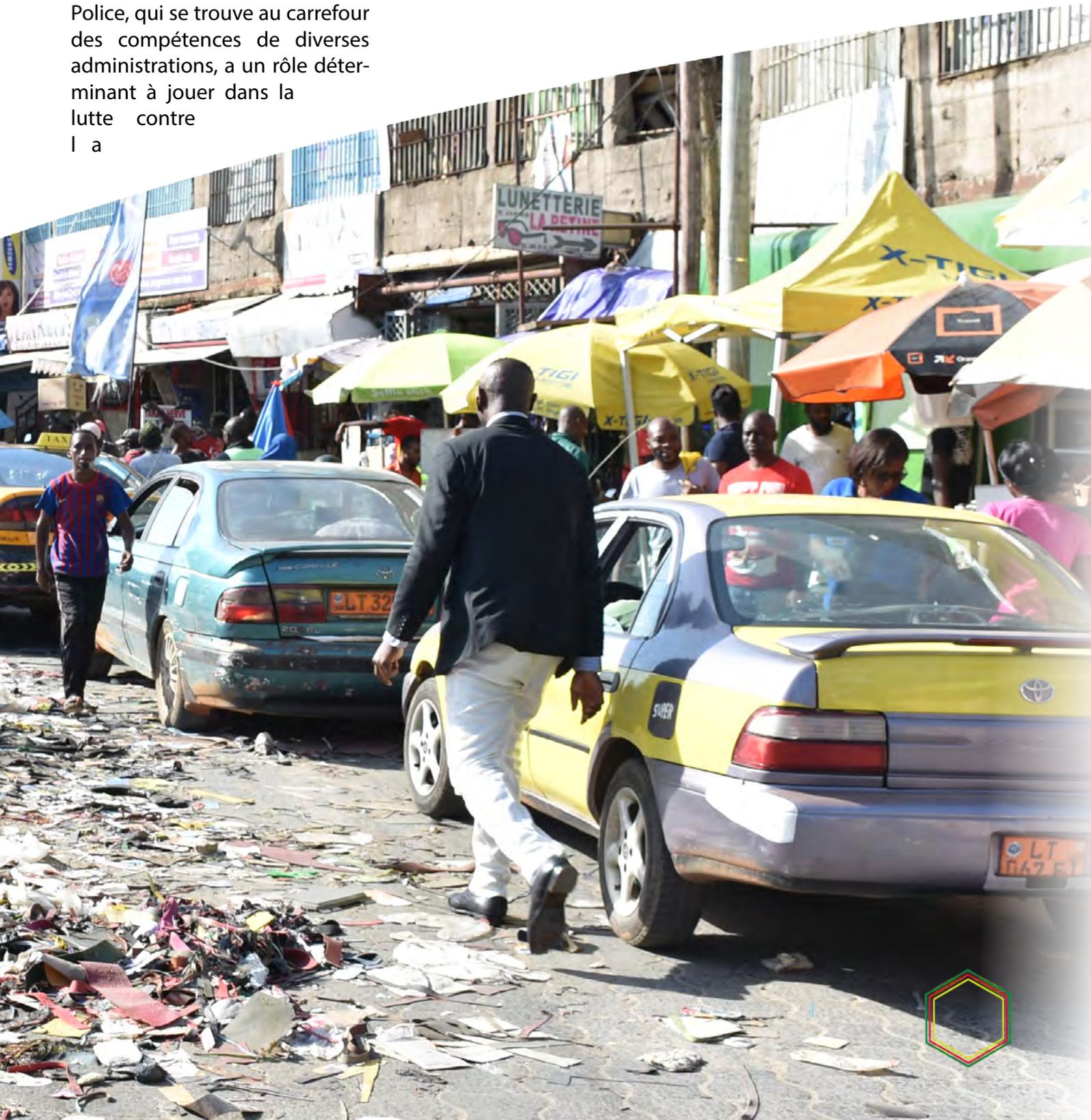
la poussière. Toutes choses qui exposent les consommateurs de ces aliments aux risques sanitaires. En guise de répression, le personnel de cette Unité s'emploie à déguerpir ces marchands et à présenter les récidivistes aux autorités judiciaires.

En somme, le fonctionnaire de Police, qui se trouve au carrefour des compétences de diverses administrations, a un rôle déterminant à jouer dans la lutte contre

l a

montée de l'insalubrité publique dans nos cités. L'enjeu majeur ici étant la préservation de la santé publique, il est donc nécessaire que la Police soit accompagnée par les populations pour vaincre ce fléau.

CPP Pierre BILONG
DRSNLT/CC3





L'escalade des nuisances sonores



Une des missions dévolues au Corps des fonctionnaires de la Sûreté Nationale est le maintien de l'Ordre Public... (Article 2(1) du Décret N°2012/539 du 19 novembre 2012 portant Statut Spécial du Corps des fonctionnaires de la Sûreté Nationale). L'ordre public est une notion en constante mutation. Pour des raisons de simplicité, nous n'allons retenir ici que sa définition classique, qui le présente sous le triptyque tranquillité publique, sécurité publique et salubrité publique. Maintenir l'ordre public serait donc assurer les trois composantes que nous venons de souligner. Si dans le cadre de notre article, les deux dernières n'appellent pas de commentaire particulier, la première, quant à elle, parce que traitant des bruits et autres tapages, donc des nuisances sonores, se trouve au centre de notre sujet.

Maintenir la tranquillité publique correspondant dans un sens élargi à lutter contre les bruits de la ville ou tous les éléments qui perturbent

la quiétude. Il s'agit autrement, de combattre tous les phénomènes acoustiques qui produisent une sensation auditive considérée comme gênante et désagréable, qui impactent plus ou moins sur la santé de la population. Ces bruits assourdissants aux effets néfastes dépassent parfois le seuil de l'acceptable, constituent des troubles à l'ordre public, et rendent l'intervention de la Police impérative.

Avant de plancher sur l'intervention de la Police dans la lutte contre la montée des nuisances sonores, il nous semble intéressant de citer les sources de nuisances rencontrées chez nous et de dire un mot sur les dangers que courent ceux de nos concitoyens qui s'exposent durablement à ces nuisances.

a- Les nuisances sonores les plus répandues dans notre contexte

Les nuisances sonores les plus rencontrées dans nos villes sont presque toutes le fait de l'urbanisation excessive. Elles seront donc ainsi le fait des voisins, des débits de bois-

sons, de certains espaces commerciaux, des associations religieuses ou de certaines industries.....

1- Parlant des nuisances sonores générées par les voisins, il s'agit des bruits qui émanent des maisons d'habitation. On peut citer entre autres bruits intempestifs des appareils audio et vidéo des maisons, qui troublent la quiétude du voisinage.

2- En ce qui concerne les nuisances sonores causées par les commerces localisées au centre urbain, celles des débits de boissons, des discothèques ou boîtes de nuit, des grandes surfaces (supers ou hyper-marchés), des moulins à écraser sont les plus répandues. Certains de ces espaces commerciaux, tant qu'ils sont opérationnels, distillent de la musique sans se soucier du voisinage ; ces derniers ne pouvant plus ni se reposer, ni dormir, ni se concentrer à plein temps sur ces activités. Plus grave, la proximité de ces sources de nuisances avec les établissements scolaires ou hospi-





taliers compromettent les activités de ceux-ci.

3- Les associations religieuses, notamment les églises dites « de réveil », et même les mosquées ne sont pas en reste. l'usage du mégaphone par le muezzin pour l'appel à la prière chez les musulmans, ou l'enchaînement des chants et prières dans les églises répandent des bruits énormes, susceptibles de donner des insomnies ; mettant ainsi à mal la quiétude des riverains.

4- A coté des nuisances sonores générées par ces commerces et associations, nous avons celles des industries et des entreprises des travaux publics et bâtiments (ETPB). En ce qui concerne les nuisances sonores issues des industries ou ETPB, elles sont de grande portée et proviennent essentiellement des machines qu'ils utilisent. Exemples : machines de scieries, perceuses, compacteurs, tracteurs..... cette catégorie a la particularité de générer des nuisances très assourdissantes.

Pendant que le dictionnaire définit le bruit comme un mélange confus de son ; son homologue « wikipédia » le définit comme une manifestation sonore déplaisante. De ces définitions, on comprend que la persistance du bruit dans le temps et l'espace entrainera inéluctablement des dommages énormes sur la santé de l'homme. Au-delà des causes du bruit ou de sa provenance, des lors que celui-ci met en mal la tranquillité des citoyens, la Police garante de l'ordre public (sécurité-salubrité-tranquillité) doit intervenir pour surseoir, ou mieux encore mettre un terme à cette perturbation. Quel peut-être l'impact des nuisances sonores sur les populations ?

b- L'impact des nuisances sonores sur les individus :

Le bruit constitue l'une des causes de plaintes qui abondent dans les Commissariats de Sécurité Publique de nos villes. De l'entretien que nous avons eu avec le Dr MPÉSSA Maurice, oto-rhino-laryngologiste en service à l'Hôpital Laquintini de Douala, il ressort que les nuisances sonores affectent directement ou indirectement les victimes :

Certains niveaux sonores élevés (au dessus de 80 décibels) entraînent une altération du système auditif, qui est peu adapté à les supporter durant de longues périodes, causant à la longue une perte irréversible de l'audition. Si ces troubles sont sans gravité immédiate, le système auditif subit un vieillissement prématuré, ce qui peut conduire précocement à la surdité.

Parmi les effets psychologiques du bruit, l'un des principaux concerne les perturbations du sommeil avec une difficulté d'endormissement, (le phénomène des acouphènes), des troubles de sommeil. Ces perturbations ont des conséquences importantes, notamment la fatigue, une diminution de la vigilance, de l'efficacité au travail ou de l'apprentissage durant l'enfance. Par ailleurs, le bruit peut avoir des effets sur le système cardio-vasculaire. A court terme, il peut augmenter la tension artérielle et transitoirement le rythme cardiaque.

La principale plainte liée aux effets psychologique concerne la gêne ressentie : l'anxiété ou la dépression. Par ailleurs, le bruit implique un effort pour la compréhension et des difficultés de concentration, ce qui peut diminuer les performances lors de la réalisation des tâches complexes comme les travaux intellectuels ou d'apprentissage.

c- Les actions de la Police visant à réduire la montée des nuisances sonores dans la ville

Face à la montée en puissance des nuisances sonores dans nos villes, l'intervention de la Police peut se faire, soit d'initiative, soit dans le cadre de la Police Judiciaire, soit par la voie de la Police Administrative.

1- L'intervention d'initiative est celle qui se fait spontanément, dans le cadre d'une patrouille ordinaire. Dès qu'une nuisance sonore est constatée, le Chef de patrouille est fondé à la faire cesser. Il s'adressera alors directement à ceux qui en sont la cause. en règle générale, le sujet fautif s'exécute sans se faire prier.

La Police peut également d'initiative, dresser un procès-verbal de constat de nuisance sonore, et l'adresser à l'autorité administrative, en proposant la sanction qui lui paraît juste.

2- Le constat de la nuisance peut-être prescrit par l'autorité administrative auprès de qui un individu ou un groupe d'individu est allé se plaindre. Dans ce cas de figure, l'Officier de Police Judiciaire adresse à l'autorité qui l'a commandé les résultats de son enquête. l'usager fautif sera alors contraint par la même autorité d'insonoriser son local, en subissant soit une fermeture temporaire, soit une fermeture définitive de son activité.(suspension, retrait de la licence d'exploitation par exemple)

3- Enfin le Code Pénal camerounais, dans sa partie consacrée aux contraventions, article 369 al5 classe comme contravention de 3eme catégorie les tapages ...troublant la tranquillité des habitants. Saisi d'une plainte des riverains ou d'office, l'Officier de Police effectue une descente sur le terrain, constate l'infraction et dresse un procès-verbal. Des la fin de ses investigations, il transmet la procédure au parquet compétent.

CD Hervé M.ONDOUA ONGONO
DRSNLT/CC4



The quota of pedestrians to urban disorder

Seventy percent of road accidents in our urban settlements are caused by pedestrians who carelessly cross the road either because of ignorance of the Highway Code or simply as a result of uncivil behaviour.



The conspicuous presence of the police on our road is not a mere spectacle; it's the duty of the police to constantly remind road users of the need to respect the Highway Code. Generally, students are in a haste to get to school before the bell rings, taxi drivers stop right at the middle of the road to pick up passengers who don't respect taxi stops and pedestrians seem to forget the use of the zebra crossings and traffic lights.

This uncivil behaviour usually leads to serious traffic jams and

causes all sorts of disorder, which sometimes even end up in generalised street fighting and road accidents. This is a quite disturbing situation to all road users, given that nothing good can come out of disorder. Thus, it is necessary for road users to take note of some useful tips, even if they can't understand all road signs or have a full mastery of the Highway Code. Pedestrians should endeavour to wait for taxis at taxi stops. In areas where there are no such stops, you should stay on the sidewalk, on a straight line, allowing the on-com-

ing driver to see you at least 30 meters from the junction or turn. This reduces traffic disruptions which usually cause heavy jams, but beyond traffic jams, these disruptions can lead to road accidents, some of which beyond the material damages are quite fatal. Some pedestrians cross the road imprudently, without looking left and right, without assessing the distance and speed of circulating vehicles and motorbikes, and without respecting the places marked out for them to either walk or cross on. Worse still, some cross the road





even at very wide junctions, completely ignoring traffic lights. Even if you are on a zebra crossing or if the traffic lights indicate that you are free to cross, you still have to remain vigilant because there is no absolute priority and some unscrupulous drivers could surprisingly knock you down.

You should avoid crossing the road while concentrating on the phone, reading or writing messages, or even listening to music with ears clogged by earphones. Do not hesitate when crossing

the road by moving forward and then running backwards because you could embarrass or confuse a driver and cause an accident. As much as possible, avoid crossing the road while running and take your time to look and see very well before engaging to cross. Don't find yourself in a situation where you simply discover you are in the middle of the road because a car hooting to draw your attention may frighten you and lead to a serious but avoidable accident. In any case it is important for pe-

destrians to also understand and respect road signs and the Highway Code in general, as well as the role of traffic Police Officers who have precedence over traffic lights and other related road signs. This knowledge is not only meant for drivers; it is useful to each and every road user.

IP2 Abang Fuh S. Chris.
CELLCOM - DGSN



REACTIONS



M. IVAHA DIBOUA Samuel
Gouverneur de la Région du Littoral

...Merci de l'opportunité que vous m'offrez de faire l'état de l'incivisme ou le désordre urbain. Parlant d'incivisme, nous avons par exemple à faire état de ce que les marchés sont bel et bien construits, mais vous constaterez que beaucoup abandonnent leurs boutiques pour pouvoir vendre leurs objets à même le sol. L'indiscipline dans les marchés se fait également remarquée. Je parlerai également du phénomène de promiscuité des effets de nuisances sonores que nous enregistrons ici et là. Nous avons une année scolaire qui tire à sa fin, c'est le moment où les élèves ont besoin de beaucoup plus de calme.

Les mototaxis également sont un souci. Fort heureusement, ils s'organisent déjà en secteur de contrôle. Ce qui fait que les équipes de contrôle sont organisées par arrondissement pour essayer d'apporter une certaine discipline aux uns et aux autres. Nous notons quand même qu'il y a encore de brebis galeuses qu'il convient de canaliser. Nous travaillons avec la Police pour ramener les uns et les autres sur le droit chemin. Je crois qu'il y a une note très positive des fonctionnaires de Police dans la région du Littoral en général, et surtout dans la ville de Douala. Ils sont pratiquement ceux qui arrivent à permettre que Douala ait une certaine fluidité. Et je puis dire, qu'au niveau de tous les carrefours de cette ville, vous trouverez toujours un agent de Police prêt à intervenir pour essayer de canaliser.



Mr NASERI Paul BEA
Governor of the Centre Region

...I would say that in Yaounde we have not yet reached this level which can be described as alarming because there are many efforts that have been made. The phenomenon of urban disorder is more where there are many people, so it is more acute in Yaounde than in the other towns of the region solely because of the size of the city where everybody wants to settle. This phenomenon has been compounded by the fact that the Anglophone crisis has brought in a huge population to Yaounde and this population upsurge has contributed in making it difficult for people to actually feel comfortable. The phenomenon has to be eradicated to the barest minimum through a lot of sensitization especially by the people who are already in Yaounde. They should be able to tell the ones coming in that this place you are settling is not meant for this or that kind of activity as well as behaviour. The councils and the mayors will have to do their work. When there was a disorder sometime ago the activities of the Municipal Police had to be suspended. They have been brought back so that they should be able to carry out their work assisted by the regular Police which will be showing them the right things to do. We are happy with the work that the National Police Force is doing, because it is not the role of the Police to go behind market vendors but that of the Municipal Police although we insist that the regular police have to support them because they are the people who have the right to fight these ills. I call people to their sense of patriotism, of civility and to be able to know that the Police do their work for the happiness of each and everyone. The administrative, municipal authorities and the population should collaborate so that this phenomenon can be eradicated for order must reign at all cost.



CD ESSOGO Raymond

*Délégué Régional de la Sûreté Nationale
du Littoral*

...Je pense que si le désordre urbain est une réalité dans notre cité, les combats sont menés avec plus ou moins de succès, mais il est question de continuer pour gagner ce combat.

Les hautes instructions de Monsieur le Délégué Général et celles des autorités locales, dont Monsieur le

Gouverneur sont appliquées stricto sensus. Tout cela entraîne des combats menés par la Police sous l'impulsion des autorités administratives et municipales. Par rapport à la voie publique, tout le monde sait que la Police régule le trafic urbain de jour comme de nuit. Le Groupement Régional de la Voie Publique et de la Circulation est là pour fluidifier le trafic, malgré les difficultés liées à la voirie urbaine qui n'est pas toujours en très bon état, mais la police se bat au quotidien. Les populations apprécient à leur juste valeur ce qui est fait. Cela est d'ailleurs visible sur le terrain. Pour les nuisances sonores dans les quartiers, des descentes de Police sont effectuées également toutes les nuits, sous l'impulsion des autorités administratives et municipales, afin de constater cet état de choses à travers

des procès-verbaux que nous remettons à l'autorité administrative qui ordonne la fermeture desdits débits de boissons et la pose des scellés. Nous demandons simplement à la suite des autorités administratives que les populations se disciplinent. Qu'elles respectent la réglementation en vigueur. Les textes sont là, ils ne demandent qu'à être appliqués. L'émergence que le Chef Suprême des Forces de Police appelle de tous ses vœux ne peut se concevoir si nous persistons dans cette indiscipline, ce désordre, ce refus d'appliquer, d'exécuter les lois et règlements en vigueur.

A l'ensemble de mes collaborateurs, je leur demande malgré la désinformation développée ci et là, malgré les frustrations, de continuer à travailler avec la même ardeur, le même engagement en respectant les droits et libertés des citoyens. J'avoue sans fausse modestie, le travail est très bien fait.



M. MACHE NJOUONWET

Joseph Bertrand

Préfet du Département du Wouri

...Nous avons assigné à chaque Commune d'arrondissement, la

chose d'animer sur la proximité les actions de sensibilisation, et même de dégageant en ce qui concerne l'occupation anarchique de la voie publique. Mais également au niveau de la ville, c'est la Communauté Urbaine qui a en son sein une section appelée Police Municipale, qui comporte un certain nombre de personnels qui jouent les rôles de vigiles, dans la suite de l'action que la Police, mène au quotidien pour pouvoir assurer cette discipline recherchée.

La Police joue bien son rôle, je l'affirme parce que vous

pouvez, à des heures critiques, pouvoir vous déplacer. Cette action est quelque fois rendue difficile par le comportement même de nos populations qui imaginent que le policier a la solution à tous les problèmes. Nous n'avons cessé de demander et de rappeler aux populations de la ville que, Douala sera la belle à la suite de notre action collective. Pas seulement celle de Police municipale, pas seulement celle de la Police Nationale, c'est vrai, la Police a sa part à faire et nous devons donc faciliter le travail de ces éléments qui se dévouent jour et nuit sous le soleil et sous la pluie pour que nous puissions facilement circuler à travers notre belle cité.



M. Fritz NTONE NTONE

Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala

...Le désordre urbain effectivement a atteint la côte d'alerte, et on a l'impression que ce désordre déborde, et les pouvoirs publics ne font rien. C'est pour cela que je voudrais qu'on aille d'abord comprendre très bien ce phénomène que nous avons analysé ici et essayé de voir tous les moyens que nous avons mis en place pour cela.

Le premier facteur est celui de la démographique. La ville de Douala accueille en moyenne dix milles nouvelles personnes par mois. Donc il y'a la croissance démographique. C'est pour cela que toutes les grandes villes sont en proie à ce phénomène. Le deuxième facteur, d'une manière générale est celui des ressources pour l'encadrement de ces populations.

Pour comprendre ce phénomène, nous avons isolés sept catégories de désordre urbain. Ces sept catégories donnent près

de 80 types de désordres urbains, nous avons:

- le désordre dans la circulation, c'est pour cela qu'il y'a aussi une action de Police de la circulation ;
- le désordre dans les constructions faites de manière anarchiques ;
- le désordre en matière d'hygiène et de salubrité ;
- le désordre en matière de dégrada-

tion des infrastructures de la chaussée et des équipements publics ;

- le désordre émane de la publicité par l'affichage anarchique à travers la ville;
- le désordre dans les lieux de regroupements publics, par exemple, les marchés avec tout ce que cela comporte comme risques d'incendies et autres. La plupart du temps, c'est à cause du désordre intérieur.

Pour ce qui est de la circulation, il ne me semble pas que nous ayons atteints la dimension souhaitée en ce sens que pour la circulation, il y'a les feux tricolores qui sont brûlés tous les jours ; le mépris du sens interdit, l'encombrement de la chaussée. Le policier est supposé réguler la circulation. Son rôle n'est pas d'aller porter les marchandises ou les produits qui encombrer la chaussée.

Les fonctionnaires de Police dans la ville de Douala font ce qu'ils peuvent faire. Je rappelle toujours que nous sommes une mégalopole de déjà plus de trois millions d'habitants. Les ratios ne sont donc pas respectés, les effectifs sont insuffisants.



Mme FAMPOU Denise

Maire de Douala 2ème

...je pense que vous avez dû le constater, donc que ce n'est plus un secret pour personne, Douala est une ville extrêmement difficile.

Le désordre urbain peut se manifester

par l'occupation anarchique de la voie publique, la violation des feux par les motos taximen et même par des personnes qui roulent dans des voitures. Il se manifeste aussi par les garages spontanés sur la voie publique, et ces garagistes qui parfois abandonnent des vieilles voitures sur la chaussée causant généralement des accidents, et même parfois la nuit deviennent des nids des criminels. Vous avez également le comportement des personnes qui déversent les ordures ménagères sur la voie publique. Sans oublier le phénomène des motos taxis irrespectueux des feux tricolores.

Donc, face à tout cela, les solutions

sont différentes. Dans ma circonscription, nous avons une plateforme de lutte contre le désordre urbain présidée par le Sous-préfet de Douala 2. Cette lutte est sectorielle, nous nous attaquons à tous ces maux, soit par la sensibilisation, soit par la répression avec nos tractopelles.

Je pense que la Police se bat comme un beau diable dans ce capharnaüm. Elle ne peut pas être partout au même moment.

Elle se comporte très bien. La Police aujourd'hui est devenue une Police-famille ; la Police n'est plus cette Police répressive qu'on observait. Elle est devenue éducative et préventive. Aucun maire ne s'est plaint d'un policier, ou du travail de la Police. La Police est présente et est là à tout moment. Vous n'avez qu'à voir au défilé, la Police qu'hier, était huée, est la plus acclamée aujourd'hui parce que la population se reconnaît en elle.



O.P1 ELA Oscar, en service au Commissariat de sécurité publique du 11eme Ardt de la ville de Douala

Ma journée ici au carrefour Ndokoti consiste chaque matin à déployer les hommes sur le terrain pour couvrir chaque angle du carrefour. Par la suite faire déguerpir tous les moto-taximen qui encombrant la chaussée afin de faciliter la circulation aux usagers. Après cela, nous rendons compte de l'effectivité des activités des collaborateurs ainsi que de la fluidité du trafic. Les difficultés sont énormes. Nous pouvons citer par exemple le non-respect des feux de signalisation et des injonctions de l'agent régulateur. Parfois, certains usagers s'en prennent physiquement aux agents régulateurs. Mais avec le professionnalisme dont mes hommes et moi faisons preuve, nous parvenons à surmonter cela.



EBODE Simon Pierre, 43 years old, Petrol station manager

I think the police have to wake up. The police have more to offer in order to succeed in their fight against urban disorder. I also invite road users to respect the highway code.



I.P1 ATANGANA MANGA Serving at the 11th District Public Security Police Station in Douala

I begin work here at NDOKOTI Junction at 6a.m and also at 6pm. My main daily duty is to regulate traffic for it to flow smoothly. The difficulties faced here at the tunnel are numerous and varied. Some of them include insults, influence paddling, violation of traffic lights, without forgetting the non-respect of the directives of the regulating agent.



MENGONG Philémon vital, 47 ans, transporteur

L'arrivée du Poste de Police ici au Rond-point Deido a participé à assainir ce carrefour. La présence de ces policiers diminue les embouteillages et permet à certains conducteurs de connaître la réglementation. Car ces policiers éduquent également.



LIWOH Blaise, 42 years old, Driver

The police is doing a good job here at Rond Point Deido because since the roads of Deido are now tarred, the traffic congestion has reduced unlike before when the roads were not tarred. Let me take this opportunity to thank the police for their hard work and I want to add that the number of police officers that are working on this rond point are not enough.



NEBO Noé, 59 ans, restaurateur

On a eu un changement depuis un moment. A Ndokoti on ne pouvait pas circuler. On faisait 5h de temps sur place. Mais grâce à la police ça circule déjà. Nous sommes contents. Même lorsqu'il y a embouteillages, cela ne prend plus de temps. Dans les jours avenir, il est souhaitable que les motos taximen conduisent dans les périphéries dans les entrées des quartiers. Comme cela, il y aura moins d'embouteillages.



Social Media and Society

A Reflection of Opportunities and Threats

Social network sites such as Facebook, IMO, Twitter, LinkedIn, MySpace, Whatsapp, YouTube and many others connecting close to 1.5 billion users today, have triggered and accelerated the way information is passed across societies and around the world.

Users of websites which operate in the cyberspace, a virtual space without borders, pose a problem to most nations and people today. They believe that social network sites are lawless, free and invisible since they strike others and go free or unnoticed. The legislators are still to grab technical knowledge of how social media users operate, and are finding it difficult to formulate good laws to regulate their operations. On their part, law enforcement officers have embraced and are making a difference between investigating social media crimes and traditional crimes.

Opportunities

Though the information on social media may be raw data or distorted facts, most people argue that it is better than the biased reporting carried out by the traditional media; print and audiovisual. Anyone can connect with others in a social platform to get help, learn, share ideas or participate in socio-political debates. This makes the social media a great tool in shaping the political landscape, enhancing social cohesion and building communities.

Social Media technologies and network sites offer good platforms for friends, colleagues, families, businesses and public services to receive, pro-

vide and share information. Users of Facebook for example create profiles and keep in touch with friends and families by uploading and sharing photos, videos, messages, interacting and collaborating in various online group discussions, debates and opinion polls. The civil society and Non-Governmental Organizations do connect people and create awareness of their outreach strategies or the need to donate massively to help vulnerable persons and communities in destitution. A job seeker having a good professional curriculum vitae on his LinkedIn page may likely pick up a job offered by other LinkedIn professionals and job creators. Some social media users use the platforms to carry out political campaigns, teaching, preaching, marketing and many other activities. Through the social media, most businesses have been able to create awareness of their new products.

Threats

The social media has also affected the society in a negative way. It is proving to be a dangerous tool and safe haven for bullies, hackers, scammers, terrorists, vicious and cruel people who are greedy and lacking in respect for the privacy, dignity and lives of others. They send threats, intimi-

dation messages and rumours to the masses to create fear, discomfort, and chaos in the society. Today's generation commonly referred to as 'Android Generation', enjoys the social media technologies to the detriment of the world. Breakdowns in political, economic, religious and social systems of many countries across the globe can be linked to their negative use of the social media. The recent cases of Algeria, Sudan and many other countries, where the political power of the social media played a big role in bringing down the long-serving regimes cannot be undermined. Though, this should not be a reason for countries like Iran, China, Turkey and others to hold back the advancement of social network technologies in their societies. In as much as they fear of being robbed of their safety and security; they should know that holding back these technologies means robbing themselves of the opportunities of the social media. After all, we have seen leaders of both industrialized and developing countries use the social media in rallying and exchanging views with their people on major political and socio-cultural issues.

Today, it is common for teenagers to glue to a social media site for hours; posting, downloading and distrib-





uting obscene materials while their parents sit and watch or join them. We should consider the shortcomings of addiction to the social media for ourselves and our children including waste of time, moral degradation, distraction and lack of focus. Parents should not only focus on educational or material advancement for their children and forget of the cultural and moral obligations. The social media has propagated the distribution and consumption of drugs amongst youths, the basis for increase in crime rates. In joblessness, most youths turn to organize criminal groups to fraud and dupe people they chat with on social media platforms. Excessive use of social media has affected our health and even caused deaths. No one can deny the fact that most accidents on our public highways today come about as a result of the carelessness on the part of drivers answering whatsapp video calls while driving. Most users spend more time on social platforms chats and less time in physical exercises which may result to serious health problems. Studies reveal that many couples who met and made marriage decisions on the social media suffer from stress when they later realize that they hastily made wrong decisions. Other couples humiliate each other when they share their matrimonial problems on the social platform.

The social media has been used by bad people to fraud or scam, spread fake stories to ruin citizen's reputations. We have heard that personal twitter and Facebook accounts even of high state services and personalities have been hacked and posted with materials that have affected the lives of individuals and states. Amidst the socio-political crisis in the North West and South West regions of Cameroon, and the post electoral events, we have witnessed the use of hate language by some social media users. In an ethnic diversity and pluralistic society like that of our country, Cam-

eroon, we have to be careful and pray against the use of hate language in exchanges over the social media as it may weaken the foundation of our untouchable unity.

Preventive Measures

The legislators should come up with strong laws regulating social media activities and protecting human rights and state security. The law enforcement officers on their part should step up efforts in fighting social media crimes and help check excesses that may pose problems to public order. They may achieve much by using the same chat features or creating fake web profiles just like criminals do, in order to weed out social media predators. They may equally gather intelligence from what people are posting on the social media to develop techniques in defense of terror oriented and fake news. The society on its part needs to guard against the white-collar criminals and cruel people on the social media by:

- being selective when choosing social media sites and friends;
- being cautious when clicking on web links and photos received from social network users;
- providing passwords to their social media accounts that are difficult for hackers to find with a quick search;
- using alternative means to contact their friends who solicit help through the social network before acting;
- not giving many details of their personal information on their online profile of social networks;
- ignoring messages from users they do not know;
- reporting to the law enforcement officers any deviant or life threatening information they receive through a social network.

The Way Forward

The general public, social network users and law enforcement officers need a strong synergy in order to fight, regulate or reduce the abusive

use of the social media to curb the ills brought about by these new technologies. Technologies that serve as ideal outlets for fraudsters and bad guys, but also serving as important tools for researchers, scholars, businesses and good people using the technologies for development and economic gains. Today, the huge amount of information on the social media seems to make us think that we can do the impossible or ask more of ourselves than we can provide. No, we have to be moderate in the way we exchange and exploit information or spend our time on the social platforms. The social media may be a bitter pill for us to swallow, but we are left with no other option. Taking it away from us is the same as taking a hot sweet potato out of the hands of a child. No government can effectively police operations and behaviours on the social networks. Experience has shown that, governments that have shut down the social media have not only received pressure from their people and the international community for violation of freedom of expression, but have experienced an economic setback and disruption of some public services. Shutting down the social media fuels violence, so, the solution is continuous education and sensitization on the need to be prudent and non-violent in using the social space. Our walk to an emerging economy can be accelerated if accompanied by an engagement by all, to use the social media responsibly and the government to structure and regulate its activities judiciously. We need a safe and secured social media environment to enhance trust and confidence thereby contributing to a stable and sustainable economic development of our societies.

**CPP TATUH Nico ATEM
GDNS/DHR**



La vidéosurveillance

Au cœur du dispositif sécuritaire

Dans l'exercice de leurs missions régaliennes, notamment la sécurisation des personnes et des biens, les Forces de Police sont confrontées chaque jour à de nouvelles formes de criminalité pour lesquelles les moyens classiques, jusqu'ici utilisés pour les combattre, ne donnent plus pleinement satisfaction. En effet, qu'il s'agisse des comportements illicites sur la voie publique et les lieux publics, des actes de vandalisme, de la petite délinquance jusqu'à la grande criminalité transfrontalière, la Police se doit de répondre efficacement à tous ces fléaux qui sont perpétrés dans nos grandes cités à forte croissance démographique.

Comme cela se fait déjà dans les pays dits développés, le concept « smart city »(ville intelligente) donne des résultats très intéressants dans le renforcement de la sécurité des citoyens. Ce concept repose principalement sur l'installation d'un vaste dispositif de vidéosurveillance doté de fonctionnalités intelligentes permettant au système de détecter automatiquement un certain nombre d'infractions préalablement définies dans ses plateformes matérielles et logicielles. Le Cameroun, à travers sa Police s'est inscrit dans cette mouvance en procédant à l'implémentation d'un système intelligent de vidéosurveillance à couverture nationale, dont l'exécution est faite en plusieurs phases. Concrètement, il s'agit de la mise en exploitation au profit des Forces de Maintien de l'Ordre, d'un système de communication de 4e génération « triple play »permettant la transmission simultanée de la voix, des données et des images en temps réel.

DESCRIPTION DU PROJET

Le « Cameroon intelligent City Project» consiste à :

- l'installation de caméras de surveillance sur l'ensemble des 10 régions;
- la mise en exploitation des postes émetteurs/récepteurs équipés de caméras ;
- La construction des « command center » et « data center dans chaque chef-lieu de région ;

- L'installation de stations de base (BTS) ;
- L'interconnexion des services de Police par fibre optique ;
- L'activation de la vidéoconférence entre services de Police ;
- La mise en place d'un système de gestion d'appels d'urgence.

NIVEAU DE REALISATION ET PERSPECTIVES

Au stade actuel du projet, les équipements sont en cours de déploiement dans les villes de Yaoundé, Douala, Bafoussam, Garoua et les zones frontalières telles que Garoua-boulai, Kyé-ossi, Waza et Kousseri. Le « National Command Center » de Yaoundé est en cours d'opérationnalisation. La pose de la fibre optique pour l'interconnexion des différentes unités de Police est en cours de finalisation.

Il va de souligner, que dans le cadre de l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations de 2016, la Sûreté Nationale a étendu ce système de vidéosurveillance dans les infrastructures sportives et hôtelières des villes de Yaoundé, Limbé et Buea. Pour l'année 2019, il est prévu d'étendre ce système dans les autres Chefs-lieux de régions et certaines frontières du pays.

Dans la perspective de l'organisation du Championnat d'Afrique des Nations 2020 ainsi que de la Coupe d'Afrique des Nations 2021, la Sûreté Nationale procède en ce moment à l'extension du système de vidéosurveillance dans les différentes infrastructures sportives, hôtelières, aéroportuaires et hospitalières des villes hôtes.

LA VIDEO SURVEILLANCE: UN RENFORT INTELLIGENT

Depuis l'inauguration de sa phase pilote le 07 août 2014 par le Ministre d'Etat, Secrétaire Général de la Présidence de la République, ce système fait désormais partie intégrante du dispositif sécuritaire des Forces de Défense et de Sécurité.

En effet, les services de Sécurité Publique, de Police Judiciaire et de Renseignements Généraux

ont régulièrement recours à ce système dans l'accomplissement de leurs missions quotidiennes. S'agissant de la Sécurité Publique, la vidéosurveillance contribue à la fluidification du trafic urbain, à la surveillance de la voie publique et à la lutte contre le désordre urbain.

Pour ce qui est de la Police Judiciaire, de nombreuses enquêtes ont été élucidées grâce à l'exploitation des images de vidéosurveillance enregistrées dans nos serveurs.

Les services de Renseignements, quant à eux, exploitent ce dispositif pour la recherche des informations.

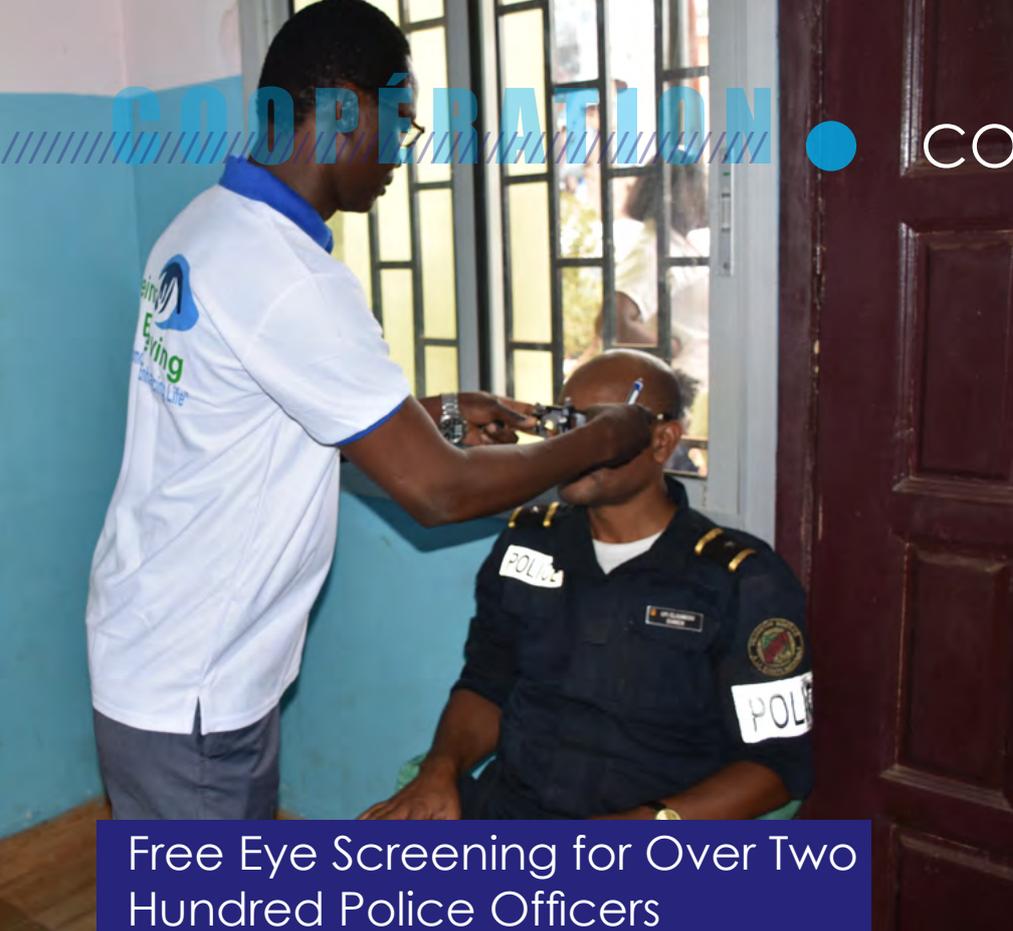
Si ce système contribue efficacement au renforcement des capacités opérationnelles des Forces de Maintien de l'Ordre, il n'en demeure pas moins que la présence des caméras est dissuasive pour d'éventuels fauteurs de troubles et rassurante pour les honnêtes citoyens

QUELQUES CAS DE CRIMINALITE RESOLUS GRACE A LA VIDEOSURVEILLANCE

L'exploitation de ce dispositif a déjà permis d'élucider les cas ci-après :

- le vol d'un véhicule pick-up de marque "Toyota" à "total elig-Essono" et retrouvé à Douala dans un garage, grâce aux images de la vidéosurveillance;
- le vol d'une moto à l'entrée du stade militaire et retrouvé dans la ville;
- vol avec effraction dans un véhicule ayant été suivi de l'avenue des banques jusqu'au quartier Mvog-ada;
- lors de la Coupe d'Afrique des Nations de football féminin de 2016, un individu a été interpellé suite au vol d'un Smartphone à l'intérieur du stade Omnisports AHMADOU AHIDJO.

CPP Christian NDOUA ZE DGSN/CDT



Free Eye Screening for Over Two Hundred Police Officers

A free and voluntary eye examination was carried out on 26th March 2016, at the Police Medical Centre in Yaounde, by the Magrabi ICO Cameroon Eye Institute, which is an off-shoot of the Africa Eye Foundation based in Switzerland.

Some two hundred Police Officers of all ranks seized the golden opportunity offered by hierarchy to get screened for various eye pathologies. The campaign was carried out by the Cameroonian branch of the African Eye Foundation known as the Magrabi Eye Institute, backed by the Intentional Council of Ophthalmology (ICO). According to the Chief of the Police Medical Centre in Yaounde, Police Commissioner Doctor MABALLY EK-ITTI Régine, the exercise was a stitch in time, and a clear manifestation of hierarchy's constant desire to maintain Civil Servants of the National Security Corps in perfect health: The Health of the National Security personnel is a permanent preoccupation of the Delegate General who usually organises health campaigns. After HIV infections, cardiovascular diseases and Breast Cancer, eyes are

concerned today. A police officer with weak sight is a police officer with low efficiency. So the main purpose of this campaign is to screen our personnel for eye diseases, after which they can receive low cost treatment.

Apart from the eye screening exercise, flyers were distributed to all those who showed up, in order to school them on the dangers of neglecting eye diseases and misusing lenses. The reader friendly flyers also contained tips on what to do and what not to do with eye glasses. For instance, it is not advisable at all to clean glasses with spittle, tissue, towels or dresses; rather, cotton is recommended. Also, eye glasses are not meant to be shared with anyone else. The causes, symptoms, types and possible treatments for cataract and glaucoma, which are the most common eye diseases in Africa,

were also contained in the sensitisation flyers.

It is an open secret that Police Officers are supposed to be on duty 24/7, given the delicate and multifaceted nature of their profession. It is also common knowledge that their job exposes them to all sorts of risks and health hazards. Quite cognisant of all these facts, the Delegate General for National Security, Martin MBARGA NGUELE, made it a point of duty to bring the eye hospital closer to his personnel, considering the very tight nature of the work schedule.

The founder and Chief Executive Officer of the Magrabi ICO Cameroon Eye Institute (MICEI), Professor Daniel ETYA'ALE, also believes that the free and voluntary eye-screening campaign was a laudable initiative: Since we officially opened the hospital, exactly two years ago, the top person in charge of the Police has been very generous and helpful to us. So, it was but natural for us to show our gratitude to the hierarchy of the Police, through this free eye screening campaign. In addition, as police people, you have a tremendous work which I do not think is always appreciated to its right extent. We wanted to make sure that, as you go about assuming your various duties, your eyes are in perfect shape. The Magrabi ICO Cameroon Eye Institute, situated at OBACK on the road to OKOLA in the LEKIE Division of the Centre Region, is the only hospital entirely devoted to the treatment of eyes in Africa South of the Sahara. It is open on Monday to Friday from 7:30 am to 5:00 pm and on Saturday from 7:30 am to 12:00 pm. The Cameroon Eye Institute is also a training institution for eye specialists.

CP KECHA Diddacus FUH
DGSN/CELLCOM



CD Annette KOUMDE BIYA

Commandant des troupes de la S.N.

CPP Martine Solange MEYIE

Commandant en second

20 MAI 2018 EN IMAGES





RETROSPECTIVES

Carré Spécial de l'École Nationale Supérieure de Police de Yaoundé



Carré de la Voie Publique



Carré du Maintien de l'Ordre Renforcé (CCGM)

RETROSPECTIVE



Carré du **Groupement Spécial d'Opérations (GSO)**



Section à **Motos**



Section à **Vélos**



Véhicules de Liaison



Véhicules de Police de Proximité



Véhicules du Groupement Régional de la Voie Publique et de la Circulation



Véhicules de Police Secours



Véhicules de Maintien de l'Ordre Préventif



Véhicules d'Escortes



Police Delta



Véhicule de transport des troupes



Véhicule Antiémeute



Véhicules de Soutien Logistique



Gender equality within the Police

A concrete reality

08 March 2018

The National Security Corps has been witnessing laudable improvements since 1972, such that women, hitherto recruited only as Police Constables, can enter the Corps directly as Police Superintendents nowadays. They carry out the same duties as their male colleagues upon graduation, after undergoing the same training with them.

At first, it was a taboo to think of a woman being a Police Commissioner, not to talk of holding an important duty post. Today, we find ladies in all the ranks of the National Security Corps, and some of them even occupy top positions.

An overview of the staff strengths, leads to the conclusion that women are effectively present and represented at all levels, thanks to their competence, which is a guarantee of equality.

Salient examples include the following:

- Police Commissioner OYONO THOM Cécile, Inspector General at the General Delegation for National Security, and also Deputy Director General of the International School of Security Forces (EIFORCES);
- Police Commissioner EWU AKENJI Jeannette, Director of Public Security;
- Police Commissioner NNOMOKO BILOUNGA Eliane, Medical Doctor and acting Director of Health;
- Police Commissioner MABALLY EKITTI Regine, Medical Doctor and Chief of the Centre Regional Division of Health;
- Police Commissioner NDJEM MANDENG Joyce Cécile, Senior Journalist and Head of Communication and Public Relations Units,
- Senior Superintendent of Police MINDJOM Christine, Commissioner of the Central Police Station N° 4 in Yaounde; etc.

At the lower level, Police women actively take part in the daily life of the Corps, with seasoned professionalism just like their male counterparts. They properly regulate traffic, carry out investigations with dexterity, conduct

day and night patrols, and participate in the security coverage of great events hosted by our country.

In the purely technical domains, Police women are virtually omnipresent. Some of them are journalists, medical Doctors, diplomats, jurists, engineers, computer scientists, teachers, translators, camerawomen, photographers, and the list continues. They have all it takes to deserve hierarchy's full trust. In short, police women, play an invaluable role in fostering our living together, their main advantage being their motherly touch and impetus.

The Delegate General for National Security appoints by merit alone; what matters now is competence. He has merged the notion of gender equality with that of equal chances for all.

This year's Women's Day theme: "CRUSADE AGAINST GENDER INEQUALITY: COMMITTING TO THE NEW IMPETUS"; is quite timely but the Police Corps was already one step ahead.

Talking about the 34th edition, it all began in mid February when the Delegate General for National Security, Martin MBARGA NGUELE, handed the 8th March fabrics to women, free of charge.

Prior to this important day, some activities were organized within the Police Corps, under the coordination of Police Commissioner OYONO THOM Cécile, Inspector General at the General Delegation for National Security.

The activities were made up of three main points which included sports walks, voluntary screening mainly concerning Cardio-Vascular diseases, and educative talks on

topics such as "The use of Social Media by National Security Officers, Stress Management, and Home Craft". These talks, took place at the multipurpose Hall of the National Advanced Police School here in Yaounde, were mainly animated by women of the Police family. Kudos to Hierarchy

On the "D" day, Friday 8th March, women of the National Security, clad in their women's day fabric, massively marched with a lot of dynamism and devotion to the tune of the National Police Band, composed mostly of women. They blissfully joined women of other administration to partake in the March pass at the May 20 Boulevard, under the auspices of First Lady, Madam Chantal BIYA.

To crown this great event, a fellowship meal was offered by the Delegate General for National Security, Martin MBARGA NGUELE, at the esplanade of the Police headquarters.

The Police Boss in his impromptu speech thanked the female personnel and called them Shepherds of humanity. He added that in the Cameroonian Police Force, women are represented from top to bottom, without discrimination. The Boss further encouraged police women to continue in that spirit, and continue to be the models they are. To conclude, he encouraged them to remain mobilized and active alongside their male counterparts.

It therefore goes without saying that, beyond reasonable doubt, the integration of women in the National Security Corps is a long time achievement and a concrete reality.

ASP2 NGAYI Celestine M.SAMA
DGSN/CELL/COM/SEA



La POWA au chevet des orphelins

L'Association des épouses des fonctionnaires de Police et assimilées, en abrégée POWA a, à nouveau fait parler d'elle dans le cadre de ses activités annuelles. Les femmes de cette Association qui assistent aussi leurs époux dans toutes les circonstances, ont exprimé leur magnanimité habituelle, au cours de la cérémonie de l'Arbre de Noël, en l'honneur des enfants orphelins des fonctionnaires de la Sûreté Nationale décédés.

L'esplanade de la Communauté Urbaine de Yaoundé a servi de cadre à la célébration, cette année, de la 4ème édition de l'Arbre de Noël. Placée sous la présidence du Ministre des Affaires Sociales, Pauline Irène NGUENE, en présence du représentant de Monsieur le Délégué Général à la Sûreté Nationale, le Commissaire Divisionnaire Jean-Marie MVOGO. Cette cérémonie a connu un éclat particulier, majestueux et sobre, faut-il le préciser, était un geste du cœur des épouses des policiers, au profit des orphelins qui, bien que n'ayant plus de parents, se sont sentis chouchouter dans cette nouvelle famille, et ont manifesté leur gratitude à l'endroit de leurs donatrices ; une manifestation de solidarité et d'entraide, mission principale de la POWA.

Dans son ordonnancement, la fête a commencé par l'exécution de l'Hymne National suivie de l'Hymne de la POWA, par l'orchestre du service musique de la Sûreté Nationale.

Puis la phase des discours.

D'abord, celui de la Présidente Nationale de la POWA, Philomène MBARGA NGUELE qui, dans son propos, a tenu à remercier toute la hiérarchie policière, leurs partenaires socio-économiques pour le soutien multiforme et constant accordé dans la réalisation de leurs missions ainsi que toute l'assistance présente.

L'enfant NSAZANG Manuela, représentant les orphelins, a pris l'engagement au nom de tous les orphelins de toujours donner le meilleur d'eux-mêmes afin d'honorer la mémoire de leurs parents

décédés.

Madame le Ministre des Affaires Sociales, a, à son tour, salué l'initiative de la POWA et l'engagement pris par la petite NSAZANG Manuela. Elle a tenu à préciser que l'organisation de l'Arbre de Noël en faveur des enfants orphelins des fonctionnaires de Police rentre en droite ligne de la politique de justice sociale et de lutte contre les exclusions impulsées par son Excellence le Président de la République, Paul BIYA. Cette assistance vise à apporter un appui moral, matériel et psychologique à des enfants en difficultés, indigents et nécessiteux. Prenant l'exemple de la POWA, elle a profité de l'occasion pour lancer un vibrant appel à tous les partenaires sociaux du Cameroun, afin qu'ils investissent davantage dans les actions de solidarité en faveur des personnes vulnérables. Elle a conclu son propos en souhaitant les vœux de bonne et heureuse fête à tous les enfants.

La cérémonie s'est achevée par une animation assurée avec maestria par plusieurs musiciens issus de divers horizons et par l'astuce de la Sûreté Nationale.

OP Henriette NNANGA MBENTY
DGSN/CELL.COM



Photo de famille



Fonctionnaire décédé en service commandé

La nation reconnaissante

L'organisation des obsèques des fonctionnaires de la Sûreté Nationale tombés sur le champ d'honneur donne lieu à des prestations matérielles et aux Honneurs militaires particulier, conformément aux dispositions de l'article 141 du Décret N°2012/539 du 19 novembre 2012 de Monsieur le Président de la République portant Statut Spécial du Corps des fonctionnaires de la Sûreté Nationale, et de celles de l'Instruction N°000164/DGSN/CAB du 03 février 2006 de Monsieur le Délégué Général à la Sûreté Nationale portant organisation des obsèques des fonctionnaires de la Sûreté Nationale.

En effet, les textes sus-évoqués obéissent aux très hautes prescriptions du Chef de l'Etat, qui a toujours magnifié le patriotisme de ceux qui ont choisi le métier des Armes.

Dans son discours prononcé au "Quartier Général" de Yaoundé à l'occasion du Triomphe de la 36e promotion " Unité et Diversité ", le Chef de l'Etat, S.E. Paul BIYA, Chef Suprême des Armées et Chef Suprême des Forces de Police a déclaré : « Je tiens également à vous féliciter d'avoir choisi le métier des armes. C'est un métier qui demande courage, abnégation et esprit de sacrifice. La carrière que vous venez d'embrasser impose une discipline rigoureuse, une loyauté sans faille aux Institutions républicaines, une disponibilité de tous les instants et un dévouement sans limites. A l'instar de vos aînés qui se sont distingués sur les champs de bataille, je vous exhorte à poursuivre l'œuvre de défense et de protection de la patrie. Ne l'oubliez jamais, vous devez être aux côtés de vos autres camarades, le bouclier de votre pays. Vous devez aussi être celui de nos populations. Ainsi, vous resterez fidèles à la mémoire de vos aînés qui se sont brillamment illustrés dans la préservation de la paix, de l'intégrité territoriale et de l'unité

de notre pays. Plusieurs d'entre eux n'ont pas hésité à sacrifier leur vie pour la défense de ces idéaux. Je voudrais leur rendre ici un vibrant hommage et les assurer de la reconnaissance éternelle de la nation ».

Cet extrait du discours du Chef de l'Etat S.E Paul BIYA, Chef Suprême des Armées et Chef Suprême des Forces de Police, sonne comme une exhortation au métier des armes, mieux, un hommage de la nation aux militaires et éléments des Forces de Sécurité morts en Service commandé.

En d'autres termes, qu'il s'agisse des militaires ou des fonctionnaires de Police, le décès d'un soldat tombé sur le champ d'honneur fait l'objet des cérémonies solennelles et des prestations reflétant l'honneur que le défunt de son vivant, a assuré sous le drapeau.

Fort du contexte sécuritaire, les missions dévolues au policier ont connu une profonde mutation. Initialement formé pour le maintien de la paix et le rétablissement de l'Ordre public, le policier camerounais participe de plus en plus avec courage et abnégation au théâtre des opérations militaires dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Ce déploiement implique la dotation à ce dernier d'un paquetage de plus en plus étoffé. En outre, le fonctionnaire de police, notamment, celui des unités opérationnelles s'adapte facilement à l'hostilité qu'impose la guerre, parfois au prix de sa vie. Il s'agit d'un bon en avant opéré par la Sûreté Nationale pour répondre à la nouvelle donne sécuritaire. Cette approche a d'ailleurs été brillamment présentée par le Délégué Général à la Sûreté Nationale le 14 février 2019 à "l'Hôtel de ville" de Yaoundé, lors de son exposé à la récente Conférence des Gouverneurs des régions. Ce qui leur a permis de mieux appréhender l'action opérationnelle de la Police aux côtés des

autres Forces de Défense et de Sécurité, en cette période de crise.

Aussi, la Sûreté Nationale ne ménage-t-elle aucun effort pour rendre un vibrant hommage à ses personnels tombés sur le champ d'honneur. Cette reconnaissance de la Patrie se traduit à la Sûreté Nationale par les actions ci-après:

- la pose solennelle du drapeau de la République sur le cercueil du défunt (ce qui n'est pas le cas pour le fonctionnaire mort naturellement) ;
 - l'attribution par le Chef Suprême des Forces de Police de la Médaille de la Vaillance à Titre posthume et une lettre de Condoléances à la famille éplorée ;
 - la remise solennelle de la médaille lors de la cérémonie de levée de Corps, par le Délégué Général à la Sûreté Nationale lui-même ou par l'Autorité administrative ;
 - la prosternation de l'autorité ;
 - l'hymne au Mort;
 - l'exécution de l'hymne national, qui est la particularité du mort en service commandé
- Par ailleurs, des initiatives particulières à caractère social sont prises à cette occasion. On peut citer :
- la visite du Délégué Général à la Sûreté Nationale aux familles éprouvées dans leurs domiciles respectifs ;
 - des appuis multiformes de l'administration, pour soulager les familles, dans l'organisation des obsèques ;
 - la contribution déterminante de la Policemen's Wives Association (POWA) sous la conduite de l'épouse du Chef de Corps pour soutenir les veuves et les orphelins.

En somme, il s'agit d'une série de mesures et d'actions qui traduisent à suffisance la reconnaissance éternelle de la Nation aux fonctionnaires tombés les armes à la main.

CD Boniface MEKE
DGSN/ISN



Tribute to the Fallen

a Medal of Valiance for the matchless fame exhibited in the defense and protection of the territorial integrity of the State.

Dying for one's fatherland is typical and symbolises the ultimate sacrifice for one's country. .

Killed in active service; that of protecting citizens and their property is indeed the ultimate sacrifice; the sacrifice of their own very lives. It is this sacrifice that justifies the high level ceremonies to render military honours to the deceased heroes presided over by the Delegate General for National Security, Martin

MBARGA NGUELE, ceremonies which symbolise the tribute of the Nation to deserving officers, most of the time brief but solemn and heavily attended by a cream of the National Security Corps, staff and well wishers. Such honours are rendered to those who die while defending the sovereignty of the State, strategic infrastructure and corporate bodies of particular importance, which are known as vital interests of the Nation.

Talking about State sovereignty, it has to do with the defence and security of the territory, the population, Government, Institutions and those who incarnate and represent them. It is in the exercise of this noble duty that some of the National Security's heroes met their demise and their names will forever remain engraved on the sands of time. The Medals of Valiance given them are thus well-deserved posthumous decorations which will symbolise heroism as their progeny and future generations will see for themselves that these great officers were indeed great men and perfect examples to emulate.

Adieu, dear comrades and fallen heroes; may the glory that shines upon our tears keep you all in peace, beyond our Nation's foam.

Fallen for the defense of national colours, some humble servants of the nation have had to go as heroes.

For the past years Cameroon has been witnessing quite a number of security challenges ranging from the terrorist attacks from the Islamic sect Boko Haram in the northern regions, the attacks at the eastern frontiers and most recently the crisis in the two English speaking regions of the country.

Young able limbs have laid down their lives at the altar of the supreme sacrifice symbolizing great love and commitment to fatherland. Fatherland has on every occasion recognized the great lose and ultimate sacrifice of her heroes awarding each of them,

CP NDZI Amos TARLA
JOURNALIST - DGSN/CELLCOM



Quelques numéros de téléphone utiles

Direction de la Police Judiciaire (DPJ) :	222 23 24 11
Groupelement Spécial d'Opérations (GSO) :	222 30 32 71
Equipes Spéciales d'Interventions Rapides(ESIR) :	117 ou 17
Compagnie de Sécurisation des Diplomates(CSD) :	120

CENTRE

Délégation Régionale de la Sûreté Nationale :	222 23 26 53
Division Régionale de la Police Judiciaire :	222 23 04 22
Groupelement Mobile d'Interventions N°01:	222 21 24 04
Aéroport International de Yaoundé –Nsimalen :	222 23 36 02

Commissariat Central N°01 :

222 22 29 32

Commissariat du 1er (Centre Administratif) :	222 23 26 56
Commissariat du 2ème (Mokolo) :	222 22 60 68
Commissariat du 3ème (Nkoldongo) :	222 22 44 91
Commissariat du 5ème (Ngoa-Ekellé) :	222 22 01 88
Commissariat du 6ème (Etoudi) :	222 20 80 55
Commissariat du 10ème (Bastos) :	222 21 78 03
Commissariat du 17ème (Messassi) :	655 97 62 15
Commissariat du 18ème (Ngouso) :	655 97 62 18

Commissariat Central N°2 :

222 22 72 72

Commissariat du 8ème (Mbankolo) :	222 22 62 30
Commissariat du 11ème (Cité-Verte) :	222 22 62 37
Commissariat du 12ème (Nkolbisson) :	222 22 75 83

Commissariat Central N°03 :

222 31 52 92

Commissariat du 7ème (Efoulan) :	222 31 52 92
Commissariat du 9ème (Mendong) :	222 31 85 97
Commissariat du 13ème(Melen) :	222 31 41 04
Commissariat du 19ème (Ahalal) :	655 97 62 21

Commissariat Central N°04 :

222 23 13 34

Commissariat du 4ème (Mimboman) :	222 23 13 34
Commissariat du 14ème (Ekounou) :	222 30 48 53
Commissariat du 15ème (Odza) :	222 30 48 58
Commissariat du 16ème (Mimboman Château) :	222 22 50 62
Commissariat du 20ème (Biteng Maetur) :	655 97 62 24

LITTORAL

Délégation Régionale de la Sûreté Nationale :	233 43 77 32
Division Régionale de la Police Judiciaire :	233 42 19 99
Groupelement Mobile d'Interventions N°02 :	233 42 00 99
Aéroport International de Douala :	233 42 37 58

Commissariat Central N°01 :

233 42 79 89

Commissariat Central N°02 :	233 39 67 00
Commissariat Central N°03 :	655 97 65 67
Commissariat Central N°04 :	656 97 00 63

ADAMAOUA

Délégation Régionale de la Sûreté Nationale :	222 25 14 83
Division Régionale de la Police Judiciaire :	222 25 23 59
Commissariat Central :	222 25 12 49
Groupelement Mobile d'Interventions N°09 :	222 25 10 87

EST

Délégation Régionale de la Sûreté Nationale :	222 24 15 36
Division Régionale de la Police Judiciaire :	222 24 16 37
Commissariat Central :	222 24 11 60
Groupelement Mobile d'Interventions N°07 :	222 24 12 90

EXTREME - NORD

Délégation Régionale de la Sûreté Nationale :	222 29 15 01
Division Régionale de la Police Judiciaire :	222 29 32 82
Commissariat Central :	222 29 25 99
Groupelement Mobile d'Interventions N°10 :	222 29 12 02

NORD

Délégation Régionale de la Sûreté Nationale :	222 27 22 65
Division Régionale de la Police Judiciaire :	222 27 14 11
Commissariat Central :	222 27 14 11
Groupelement Mobile d'Interventions N°04 :	222 27 20 88

NORD-OUEST

Délégation régionale de la Sûreté Nationale :	233 36 11 86
Division Régionale de la Police Judiciaire :	233 36 12 57
Commissariat Central :	233 36 11 44
Groupelement mobile d'Interventions N°06 :	233 36 12 14

OUEST

Délégation Régionale de la Sûreté Nationale :	233 44 14 19
Division Régionale de la police judiciaire :	233 44 12 24
Commissariat Central :	233 44 14 09
Groupelement Mobile d'Interventions N°03 :	233 44 14 97

SUD

Délégation Régionale de la Sûreté Nationale :	222 28 33 92
Division Régionale de la Police Judiciaire :	222 28 35 24
Commissariat Central :	222 28 32 13
Groupelement Mobile d'Interventions N°08 :	222 28 32 70

SUD-OUEST

Délégation Régionale de la Sûreté Nationale :	233 32 33 17
Division Régionale de la Police Judiciaire :	233 32 25 11
Commissariat Central :	233 32 22 22
Groupelement Mobile d'Interventions N°05 :	233 32 25 68

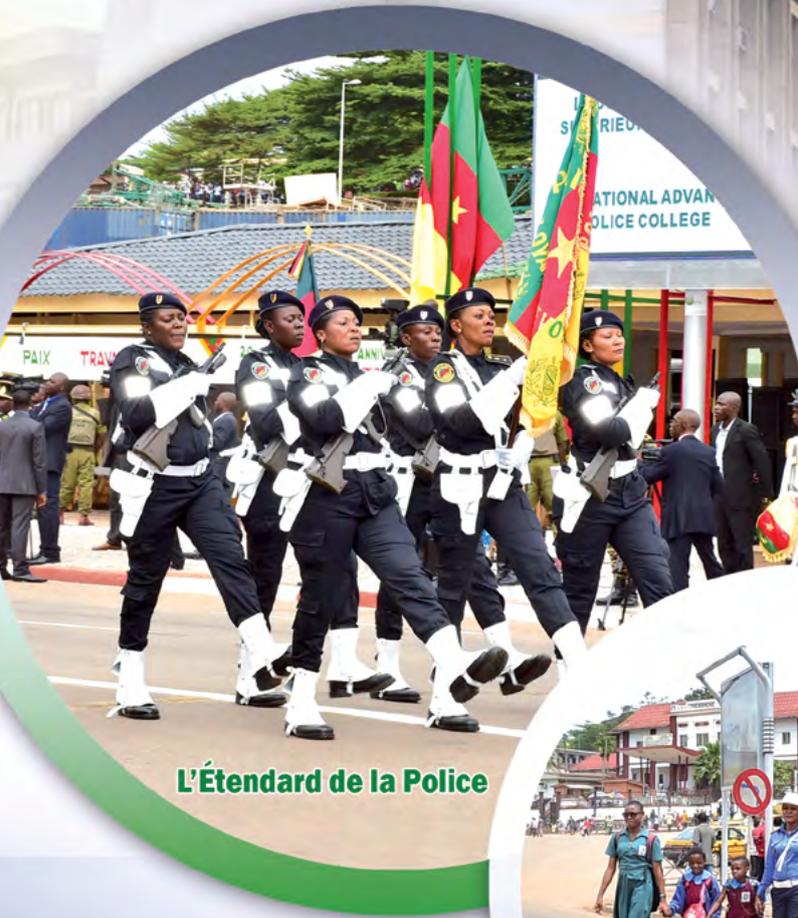
Numéro d'utilité publique de la DGSN : **1500**





LA POLICE CAMEROUNAISE

Au service de tous et de chacun



L'Étendard de la Police



Miroir de détection



Police de Proximité

PRESENTE:

- terre
- mer
- air

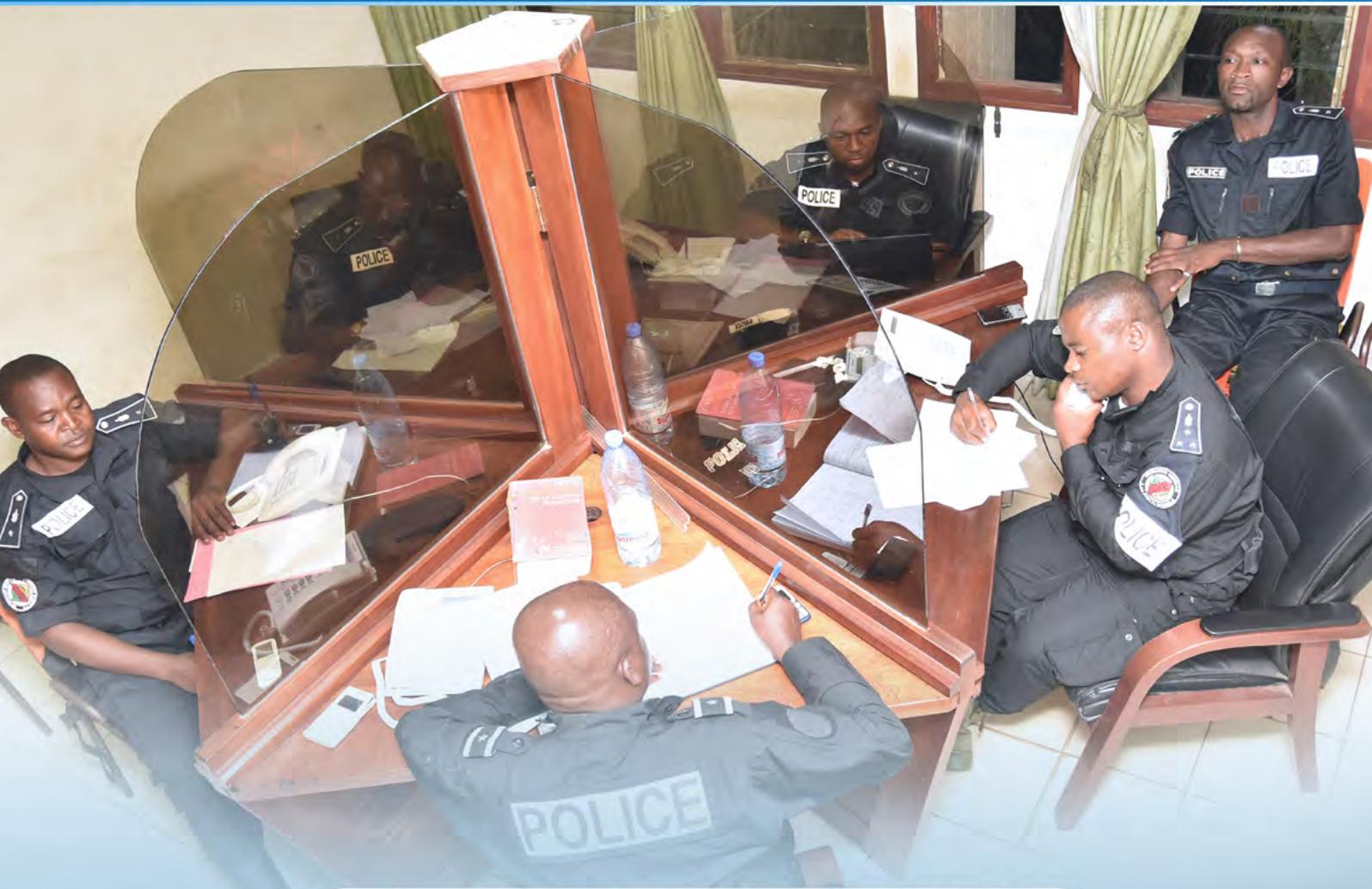


VEILLE AU GRAIN

Appelez le **1500** pour :

dénoncer les tracasseries policières
donner les informations capitales
renseigner utile
appeler à l'aide

EN EVITANT DE SATURER LA LIGNE AVEC DES APPELS FANTAISISTES



**Salle de réception des appels du 1500
24h/24h et 7j/7**



LA POLICE FERA LE RESTE ET TOUT LE RESTE